



Châteauneuf du Pape

À LA DÉCOUVERTE DES VILLES ET VILLAGES

Repartez au XIV^e siècle à Châteauneuf-du-Pape pour découvrir qui a tenté d'assassiner le Pape Jean XXII !

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



N°3931

l'echo

du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

8 septembre 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 à 3

Université d'Avignon

7 480 étudiants et la covid ?
Même pas peur



POLITIQUE & TERRITOIRE

Pages 6 & 7

CNR

Comment les anguilles franchissent-elles les aménagements hydrauliques ?



ÉCONOMIE

Pages 8 & 9

Institut Sainte-Catherine

La révolution s'appelle Thess



CULTURE

Pages 12 & 13

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 14 à 17

Annonces légales et Appels d'offres

Aurav - Pages 10 & 11



Le télétravail comme mode de vie ?

DÉCRYPTAGE

Alexandre Davoust est le patron du café-brasserie Le Conservatoire, place Pie à Avignon. L'établissement offre une terrasse de 130 places et 77 en intérieur. Huit personnes y travaillent à l'année, 25 lors du festival, mais Covid-19 oblige, seulement 12 cette année. Le commerce, dont le chiffre d'affaires s'élevait en 2019 à 930 000 € HT, a perdu depuis le confinement près de 348 000 € mais pas en août où, miracle, le tourisme a enfin redonné un peu de couleurs à la ville.

«Nous vivons dans l'incertitude...»

«Ma femme qui regardait la télé m'appelle et me dit : Tu es en vacances !» «Je lui réponds 'Comment cela ?' L'annonce venait d'être faite, le matin du mardi 17 mars, du confinement, avec une fermeture décrétée du jour au lendemain. On ne savait rien de ce qui allait se passer, combien de temps cela allait durer. On espérait pouvoir rouvrir tous les 15 jours. Le 1^{er} mois a été dur pour assimiler tout cela. Depuis que nous avons repris le Conservatoire, il y a 8 ans, nous étions très actifs à l'année, prenant très peu de congés. Aujourd'hui ? Oui, j'apprends l'actualité de cette pandémie. Nous vivons la rentrée avec beaucoup d'incertitude. Nous nous sommes tout de suite adaptés aux normes sanitaires d'accueil du public mais nous ne pouvons pas nous projeter sur la fréquentation de notre établissement. Pourrons-nous faire plus de limonade ? Plus de repas et plutôt le midi ou le soir ? Les soirées étudiantes –qui ont lieu de mars à fin octobre– n'ont pas été maintenues... J'envisage donc l'avenir avec beaucoup de prudence. L'effectif restera restreint. La clientèle ? Les habitués du petit matin continuent à prendre leur café. La clientèle du déjeuner, c'est-à-dire les personnes qui travaillent autour

d'ici sont absentes à plus de 90%. Je ne sais pas si cela est dû au télétravail ou si elles apportent leur panier repas ou se fournissent en repas à apporter. La clientèle du soir qui est à la fois touristique et locale a chuté de plus de 30%. Avant la Covid-19 nous étions sur une proportion 60/40, 60% de repas pour 40% de limonade, aujourd'hui, la tendance s'est inversée. Comment la clientèle vit-elle de revenir en terrasse ? Nous l'avons 'étirée' en disposant moins de tables et en respectant la distanciation sociale, ainsi les clients sont plutôt rassurés. Là où nous avons perçu des réticences c'est à la demande du port du masque lorsque les clients devaient déambuler sur la terrasse pour se rendre à l'intérieur. Nous avons dû insister pour qu'ils mettent le masque mais depuis les annonces gouvernementales tout est rentré dans l'ordre. L'avenir ? La rentrée de septembre donnera le 'La' pour les mois à venir. C'est un mois test, sachant, par ailleurs, qu'économiquement, les mois d'automne sont difficiles. Cela pose aussi la question de la conjoncture sanitaire hivernale car nous aurons besoin d'aides considérables.»

Propos recueillis
par Mireille Hurlin



Avignon

Le feu d'artifice fait long feu

Déjà reporté cet été, le feu d'artifice ayant lieu traditionnellement le 14 juillet à Avignon vient d'être définitivement annulé. L'événement, qui attire plusieurs milliers de spectateurs chaque année, devait se tenir le samedi 19 septembre prochain à partir de 22h sur les berges du Rhône. Une décision prise « en raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19 et après concertation avec le préfet du Vaucluse » explique

la Ville d'Avignon. En effet, la commune estime que cette mesure « s'impose au regard du placement du département de Vaucluse en zone de circulation active du virus ». Pour rappel, le port du masque est obligatoire à Avignon depuis le 1^{er} septembre et ce jusqu'au 30 septembre dans un secteur élargi de la ville. Souvent repoussé pour des raisons météorologiques (ndlr : à cause du vent essentiellement), le

feu d'artifice d'Avignon avait lieu, ces dernières années, le 25 août à l'occasion de l'anniversaire de la libération de la cité des papes lors de la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, l'autre grand rendez-vous pyrotechnique du département, le feu d'artifice de Monteux se déroulant le 4^e week-end du mois d'août devant 20 000 à 40 000 spectateurs selon les années avait déjà été annulé en avril dernier.

Isle-sur-la-Sorgue

Le Rotary fait sa rentrée

Le Rotary club de l'Isle-sur-la-Sorgue/Portes du Luberon fera sa rentrée le jeudi 17 septembre prochain pour préparer ses manifestations 2020-2021. « Sans pouvoir rattraper celles annulées du fait de la crise sanitaire liée à la Covid-19 depuis le mois de mars, le club a à cœur de pouvoir utiliser la notoriété et l'organisation du Rotary international pour organiser des manifestations dans un but caritatif » expliquent les responsables du club local créé en 2011 à l'Isle-sur-

la-Sorgue. Un club dont la présidence a changé de main en juillet dernier : Jean-Marie Buffandeau passant le relais à Yvon Patissier. A l'occasion de son mandat, ce dernier souhaite que le Rotary club de l'Isle-sur-la-Sorgue/Portes du Luberon participe notamment à la collecte pour la banque alimentaire du 28 novembre prochain, au loto à la salle des fêtes de l'Isle du 13 décembre, à l'opération 'Jetons le cancer' du 6 février 2021, au salon du vintage du 14 mars

2021 et au concert du groupe Gospel Flame à la collégiale Notre-Dame-des-Anges en avril 2021.

Créé à Chicago en 1905, le Rotary a pour objectif « de servir les autres de manière désintéressée ». Le Rotary réunit dans le monde plus d'un million d'adhérents qui se rassemblent au service de l'intérêt général. Concrètement, les clubs organisent des manifestations dont les gains financent des actions humanitaires ou sociales.

Cove

Vendange de la vigne intercommunale

Jacqueline Bouyac, présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), vient de lancer les vendanges de la vigne intercommunale. Composée de 300 plants de syrah, grenache, cinsault et mourvèdre plantés en avril 2004 à l'initiative de la commission agri-

culture de la Cove avec le soutien de la chambre d'agriculture de Vaucluse, la confrérie du plant de vigne de Caromb, la confrérie des vignerons des Côtes-du-Ventoux et le lycée agricole Louis-Giraud de Carpentras, la parcelle a été récoltée par une classe de l'établissement. Le raisin vendangé a été

ensuite acheminé à la cave Rhonéa à Beaumes-de-Venise pour y être vinifié avant d'être mis en bouteille au profit d'œuvres caritatives. Chaque année, ce sont ainsi 400 à 500 kg qui sont récoltés selon le climat. De quoi permettre de produire 400 à 500 bouteilles par cuvée.

AVIGNON

25 policiers supplémentaires

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, vient d'informer Cécile Helle, maire d'Avignon, de l'arrivée de 25 policiers supplémentaires et de 4 adjoints de sécurité. Ces renforts, qui s'ajoutent aux 4 autres fonctionnaires des forces de l'ordre déjà en fonction depuis le 13 juillet dernier, sont tous affectés à la circonscription interdépartementale de sécurité publique d'Avignon. Ces nouvelles affectations font suite à la demande du maire d'Avignon auprès du ministre de l'Intérieur de moyens supplémentaires. « L'exceptionnelle mobilisation engagée par l'Etat et les collectivités territoriales dont, bien sûr, la Ville d'Avignon, sur les quartiers Sud à Saint-Chamand mais aussi sur les quartiers Nord-Est dans le cadre du Nouveau programme national de Renovation urbaine restera vaine si nous ne pouvons pas agir vite et fort afin de faire reculer les réseaux de trafiquants

et éviter cette escalade de violence urbaine. »

C'est en ces termes que le maire de la cité des papes avait interpellé, avant l'été, Gérald Darmanin, au lendemain d'actes de violence qui s'étaient produits dans le quartier de la Reine-Jeanne. A cette occasion, l'élue avignonnaise avait réclamé « le renforcement des moyens humains et matériels permettant une présence plus accrue et plus visible des équipes de terrains de la police nationale ». Actuellement, la circonscription interdépartementale de sécurité publique d'Avignon compte un peu plus de 300 agents et adjoints de sécurité. A cela s'ajoutent 118 policiers municipaux répartis en 7 secteurs géographiques (intra-muros, Monclar, Trillade-Quartiers Sud, Pont des Deux Eaux, Montfavet et Saint-Chamand) et 3 brigades spécialisées (moto, tranquillité publique de nuit, protection de l'environnement).

Rentrée

Priorité au présentiel à l'Université d'Avignon

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'Université d'Avignon prend le taureau par les cornes afin de lutter contre la propagation du virus. Gel hydroalcoolique, port du masque... tout a été prévu pour permettre d'accueillir les quelque 7 480 étudiants dans les meilleures conditions sur les campus.

Covid-19 oblige, la rentrée universitaire ne ressemblera à aucune autre. Désertés depuis la mi-mars, les amphithéâtres de l'Université d'Avignon vont de nouveau accueillir les étudiants à l'occasion de la rentrée universitaire dont la pré-rentrée est prévue le 7 septembre prochain. Avec une moyenne de 7 480 étudiants attendus pour la rentrée 2020-2021 (+2 % par rapport à 2019-2020), les équipes enseignantes ont appliqué à la lettre toutes les consignes sanitaires à mettre en œuvre pour accueillir l'ensemble des élèves. « La priorité sera donnée au présentiel, déclare Philippe Ellerkamp, président de l'Université d'Avignon. Il n'y aura pas de séparation dans les amphithéâtres notamment. Un amphi de 600 places accueillera 600 élèves. Malgré la situation exceptionnelle que nous traversons, notre souhait est que cette rentrée se déroule sous les meilleurs auspices pour nos étudiants. »

■ **200 000 € d'investissement dans du matériel de protection**
Qui dit rentrée sécurisée dit port du masque au sein de l'établissement. « Le port du masque sera obligatoire pour tous, les étudiants comme les enseignants ainsi que le



personnel de l'Université » souligne le président. Pour cela, l'Université a investi 200 000 € dans du matériel de protection : du gel hydroalcoolique sera disponible devant les salles de cours et aux entrées, des plaques de protection en plexiglas pour les bureaux accueillant du public ont été installées et des milliers de paires de gants, de masques, de visières et de sprays de désinfection ont été commandés. « Pour nos étudiants, il leur sera distribué gratuitement à chacun deux masques en tissu certifiés FFP2 » précise Philippe Ellerkamp. Un investissement supplémentaire de 30 000 € pour inciter les étudiants à reprendre le chemin des cours. Par ailleurs, si la distanciation sociale entre les étudiants dans les couloirs n'est pas obligatoire mais vivement recommandée, les équipes pédagogiques ont mis en place des sens de circulation spécifiques au sein de l'établissement.

■ **260 ordinateurs portables pour faire cours de chez soi au cas où**
Malgré toutes les précautions d'usage, le contexte sanitaire reste incertain et la situation peut évoluer à tout moment. Aussi, en cas de fermeture de l'établissement ou de reconfinement local, l'Université a commandé 260 ordinateurs portables équipés de clés 4G et d'un kit de captation vidéo pour permettre à l'équipe enseignante de faire cours depuis chez elle. « C'est l'incertitude la plus totale, note Philippe Ellerkamp. On ne peut pas prévoir ce qui va se passer d'ici 15 jours. » Une incertitude qui touche également les étudiants étrangers qui doivent venir faire leurs études en France. « Du fait de la fermeture des frontières de nombreux pays à l'international, il y a beaucoup de reports, constate le président. Sur le plan national, on estime qu'il va y avoir entre 1/3 et 2/3 de pertes au sein des universités pour la

prochaine rentrée. Cette situation est aussi problématique pour nos chercheurs qui doivent se déplacer à l'étranger... »

■ **De grands travaux à venir**
Pour autant, l'Université d'Avignon a de nombreux projets qui devraient se concrétiser dans les mois et les années à venir. Avec, en premier lieu, celui de la création d'une villa créative à l'ancienne faculté des Sciences dédiée à la culture du numérique, « un projet qui avance bien et qui devrait se concrétiser pour 2023. » Parmi les autres chantiers à venir, la rénovation énergétique du bâtiment sud de l'Université, la création d'un bâtiment dédié aux agro-sciences à Agroparc ou encore le projet d'agrandissement de l'Institut universitaire de technologie d'Avignon, toujours à Agroparc, avec la création d'une halle technologique.

Nicolas François

Covid-19

■ **Fermeture de classes suite à des cas positifs**

Suite à la détection de cas positifs à la Covid-19 dans des écoles primaires du département, le préfet de Vaucluse a pris la décision de fermer certaines classes. Ainsi, sont fermées depuis le début de la semaine, et pour une durée de 14 jours consécutifs, une classe multi niveaux à l'école Courtine, une classe de CM2 à l'école élémentaire Les Olivades et une classe de CP à l'école élémentaire Vertes Rives à Avignon, une classe de moyenne section à l'école maternelle Pergaud et une classe de CP à l'école élémentaire Pergaud au Pontet, une classe de moyenne section à l'école maternelle Marcel Pagnol à Morières-lès-Avignon ainsi qu'une classe de moyenne section à l'école maternelle La Colline à Cavaillon.

Santé

■ **L'Echappée rose**

Pour la 2^e fois à Sainte-Catherine, la caravane de l'Echappée rose, imaginée par l'association 'Tout le monde contre le cancer', proposera jeudi 10 septembre de 9h à 17h, des soins aux patients, à leurs accompagnants et, pour la 1^{re} fois, aux soignants, pour un moment de détente. Le 1^{er} institut de bien-être itinérant parcourt ainsi les routes de France, faisant étape au pied de 31 hôpitaux afin d'apporter douceur, détente et apaisement aux personnes touchées dans leur corps et leur cœur par le cancer. *Rendez-vous à l'entrée de l'hôpital de jour, 250 chemin de Baigne-Pieds à Avignon.*



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction :
Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
A collaboré à ce numéro : Nicolas François
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet
david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 3^e trimestre 2020/3931
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur
Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Maquette et mise en page : Devisocom
Conception et réalisation graphique : Saluces
"Pour certifié conforme"
le Directeur Philippe Chevalier



CPME 84

■ Loi de finances 2020 et loi Pacte

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse organise un petit-déjeuner pour ses adhérents sur le thème : 'Loi de finances 2020, loi Pacte : quels impacts pour votre entreprise ?'. Plusieurs questions sont à l'ordre du jour : comment préparer sa retraite via le PER (Plan d'épargne retraite) de l'entreprise, les aménagements de la loi Dutreil en 2020, ou encore les atouts de l'apport-concession à une holding. Jeudi 17 septembre. 8h30 à 10h30. Hôtel Ibis Styles Avignon sud. 2968 avenue de l'Amandier. Avignon. Inscriptions : contact@cpme84.org 04 90 14 90 90. www.cpme84.com

Chantier

■ Travaux d'entretien de la LEO

La Direction interdépartementale des routes Méditerranée réalise, cette semaine, des travaux d'entretien de la chaussée sur la Liaison Est-Ouest (LEO). Les travaux concernent deux tranches : celle comprise entre le giratoire de Courtine et l'échangeur n° 4 de la gare TGV d'Avignon, d'une part, et celle comprise entre le viaduc sur la Durance et le giratoire du Mas du Temple, sur la commune de Rognonas, d'autre part. Permettant le renouvellement de la couche de roulement pour assurer l'étanchéité de la structure de chaussées et garantir une bonne adhérence, les travaux seront réalisés exclusivement de nuit jusqu'au 11 septembre, entre 22 h et 6 h du matin.

Travaux

■ Réfection de la chaussée sur la voie rapide Avignon/Carpentras

Lancés depuis la mi-août par le Conseil départemental de Vaucluse, les travaux de réfection de la chaussée entre Entraigues-sur-la-Sorgue et Carpentras (RD 942) se poursuivent.

Deux sections sont concernées par le chantier. Dégradé en raison de l'important trafic quotidien, le revêtement de ces deux sections de route à 2x2 voies sera entièrement repris, ainsi que celui des bretelles d'entrée et de sortie et de deux giratoires à Entraigues-sur-la-Sorgue. Durant le chantier, des enrobés phoniques atténuant le bruit routier seront mis en place. Afin de limiter la gêne à la circulation sur cet axe très emprunté, les travaux seront entièrement réalisés entre 21h et 6h du matin. Des réductions de voies et des déviations ponctuelles seront mises en place en fonction des besoins. Enfin, pour des questions de sécurité, la vitesse sera réduite à 70 km/h sur les sections en cours de travaux. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 2,78 M€ HT, financés en intégralité par le Département de Vaucluse.

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ENTREPRISES

FAUT VRAIMENT SE PASSER LES MAINS À L'EAU BOUILLANTE??

C'EST LA MACHINE À CAFÉ, IDIOT!



Caderousse

Marquage des anguilles par la CNR

La CNR (Compagnie nationale du Rhône) et l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ont lancé en 2018 un projet de recherche destiné à quantifier les différentes voies de franchissement des aménagements hydrauliques sur le Rhône par les anguilles européennes, espèce migratrice en danger critique d'extinction.

Baptisée 'DAARAC' (Dévalaison des anguilles argentées du Rhône à travers les aménagements CNR), menée sur le Bas-Rhône, dans le secteur de l'aménagement CNR de Caderousse, cette étude de grande ampleur fait l'objet de sa dernière campagne annuelle de marquage, visant une centaine d'individus. La zone d'étude, qui couvre 90 km, a été équipée en 2018 d'hydrophones permettant de détecter le passage des anguilles équipées d'émetteurs hydroacoustiques destinés à évaluer les modalités de franchissement de l'aménagement de Caderousse ainsi que l'effet cumulé des trois

aménagements hydroélectriques les plus en aval du fleuve (Caderousse, Avignon, Vallabrègues) que doivent successivement franchir les anguilles pour parvenir au delta de Camargue puis à la mer Méditerranée.

■ 175 individus capturés

Un total de 175 individus dit 'argentés' ont ainsi été capturés entre 2018 et 2019, pour un objectif global de 300. Cette dernière campagne annuelle de marquage, débutée fin août, vise la capture d'une centaine d'anguilles argentées. Objectif prioritaire : apporter des données fiables en réponse aux



exigences réglementaires relatives à la sauvegarde de l'espèce et mieux connaître les processus biologiques qui régissent le cycle de vie de cette espèce menacée par les activités humaines. L'ensemble des données récoltées en fin d'étude seront

rapportées aux instances régionales, nationales puis européennes et alimenteront, avec l'ensemble des autres études en cours sur le fleuve, les réflexions sur les orientations à prendre dans le cadre du plan de gestion de l'espèce.

Gastronomie

Avec 'Mes tables gourmandes'
Christian Kuchenbrod remet le couvert

Cette édition 2020-2021 de tous les métiers de bouche s'ouvre avec une préface du chef étoilé de l'Hôtel d'Europe, Pascal Auger : « il y a de la magie dans la cuisine, l'agneau de Sisteron, le cochon du Ventoux, le taureau de Camargue, les poissons de la Méditerranée, tout cela sent le soleil ».

Du bistrot à la gastronomie, bouchers, poissonniers, fromagers, pâtisseries, bars à vins et traiteurs sont recensés dans ce nouvel ouvrage. Parmi les valeurs sûres, classées 4 couverts, à Avignon, 'Les 5 sens' de Thierry Baucher, MOF (Meilleur ouvrier de France - catégorie traiteur en 1984), 'Pollen' de Mathieu Desmarests, ancien chef de partie à l'Élysée et chef de 'La vieille fontaine' jusqu'en 2018, Florent Pietravalle, élève de Gagnaire et Robuchon, qui officie à 'La Mirandé' où il a reçu une étoile Michelin. On trouve aussi 'Le château des fines roches' à Châteauneuf-du-Pape et 'L'Oustalet' de Laurent Deconinck à Gigondas et l'inoxydable 'Maison Prévôt' à Cavillon, spécialiste du melon dans tous ses états depuis près d'un demi-siècle.

■ 4, 3 ou 2 couverts

Parmi les '3 couverts', le réputé Philippe Hiély de 'La Fourchette', derrière l'opéra d'Avignon, 'Avenio', rue des trois faucons, 'L'Essentiel', rue petite fusterie à la Balance, 'Le carré d'herbes' à l'Isle-sur-la-Sorgue et 'Le Sanglier paresseux' à Caseneuve. Figurent dans la catégorie '2 couverts', à Avignon, 'Le petit chaudron' de Pascal Mongenier, en face du gymnase de Champfleury, agrémenté d'une nouvelle terrasse ombragée, 'Le Cochon bleu', rue d'Annelle, la brasserie 'Le Conservatoire' place Pie, 'La petite pêche', avec son loup grillé en croûte d'écaillés et son tartare de thon, dans la grimpe de la rue Saint-Etienne, 'La Sperlongaise' de la famille Bizot qui dirige aussi

depuis 1922 'Le Vox', place de l'Horloge ou encore à Ville-neuve-lès-Avignon 'Le bistrot du moulin' (à huile d'olive) de Philippe Bronzini.

Vous pouvez ajouter à toutes ces suggestions du bien manger, le meilleur des productions locales avec 'La maison du fromage' aux halles d'Avignon, la chocolaterie artisanale 'Le palet noir' avec ses ganaches, ses pralinés et ses pâtes de fruits, rue de la Bonneterie, le 'Domaine Roche', viticulteur à Cairanne et sa cuvée de grenache gris 'Le vilain petit canard' ou bien encore le primeuriste de Barben-tane 'Le jardin de Frédéric' et vous avez fait, en 135 pages le tour de tout ce qui exaltera vos papilles,



dans cette édition 2020-21 de 'Mes tables gourmandes', ouvrage distribué gratuitement.

Contact : mestablesgourmandes@gmail.com

Andrée Brunetti

Carpentras

■ Réouverture de l'accueil de la CPAM

La CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse vient de rouvrir son Espace accueil de Carpentras situé 217 avenue du Comtat Venaissin. Accessible uniquement sur rendez-vous et dans le respect des règles sanitaires, le site peut donc accueillir à nouveau les assurés dans la limite de deux personnes maximum munies de leur carte vitale et de stylos. Le port du masque et la désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique seront obligatoires avant de pénétrer dans les locaux.

Transport

■ Pas de trou d'air pour Volotea

En juillet et août, la compagnie aérienne Volotea a transporté plus de 59 520 passagers depuis l'aéroport de Marseille. Pour cela, la compagnie espagnole a opéré 448 vols vers 14 destinations. De quoi lui permettre d'enregistrer un taux d'occupation de 90,8% sur les 65 568 sièges offerts durant l'été depuis la plateforme aéroportuaire Marseille-Provence. « Nous sommes très fiers de ces résultats, que je qualifierai de très positifs dans le contexte actuel », se félicite Carlos Muñoz, Fondateur de Volotea.

ENEZ ESSAYER
NOS NOUVEAUX MODÈLES
HYBRIDES ET ÉLECTRIQUES
CLIO, ZOE, CAPTUR & MEGANE.



RENAULT
La vie, avec passion

Portes Ouvertes du 10 au 14 septembre⁽¹⁾

La prime à la conversion
continue jusqu'à 5 000 €⁽²⁾
+ jusqu'à 7 000 € de bonus écologique⁽³⁾

(1) Ouverture exceptionnelle dimanche 13 septembre selon autorisation. (2) Offre sous condition de mise au rebut et d'éligibilité à la prime à la conversion, voir conditions de reprise sur primealaconversion.gouv.fr. (3) 7 000 € de bonus écologique pour l'achat d'une Renault ZOE neuve, 2 000 € de bonus écologique pour l'achat d'un Nouveau Renault CAPTUR E-TECH HYBRIDE RECHARGEABLE neuf ou d'une Nouvelle Renault MEGANE ESTATE E-TECH HYBRIDE RECHARGEABLE neuve, voir conditions sur service-public.fr. Nouvelle Renault CLIO E-TECH HYBRIDE : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 4,3/4,4. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 98/99. Gamme Nouvelle Renault ZOE : consommations min/max (Wh/km) : 172/177. Émissions de CO₂ : 0 à l'usage, hors pièces d'usure. Jusqu'à 395 kilomètres d'autonomie WLTP, selon version et équipements. Nouveau Renault CAPTUR E-TECH HYBRIDE RECHARGEABLE : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 1,4/1,5. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 33/35. Nouvelle Renault MEGANE E-TECH HYBRIDE RECHARGEABLE : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 1,3/1,6. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 29/36. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

**L'AVANTAGE D'UN
BON ARTICLE,
C'EST QU'IL FAIT DU BIEN
À TOUT LE MONDE.**

**UN ARTICLE DE PRESSE EN LIGNE
EST PARTAGÉ EN MOYENNE 7 FOIS.**



**INTÉRESSEZ-VOUS À LA PRESSE,
LES GENS S'Y INTÉRESSENT.**

OneNext

La nouvelle mesure d'audience
des marques de presse

Vaucluse

Sauvegarder le patrimoine

Le ministère de la Culture, la FDJ (Française des jeux), l'historien et présentateur Stéphane Bern, et la Fondation du patrimoine mènent plus d'une centaine de projets dans le cadre de la Mission Patrimoine, dont plusieurs, en Vaucluse, sont déjà en cours.

Parmi plus de 4000 projets signalés par le grand public depuis 2018, en Vaucluse, ce sont le village troglodytique de Barry à Bollène et l'abbaye de Sénanque à Gordes qui ont déjà retenu l'attention, et, cette année, le Rocher de la cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption à Vaison-la-Romaine.

■ **La cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption à Vaison-la-Romaine**

La cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption est située dans la ville haute de Vaison-la-Romaine. Nichée à plus de 40 m sur un éperon rocheux à-pic, l'église érigée au XV^e siècle est une prouesse architecturale. L'édifice résulte d'agrandissements successifs qui ont repoussé les élévations à l'extrémité de la falaise. Pillée pendant la Révolution française, la cathédrale se retrouve peu à peu délaissée au profit de Notre-Dame de Nazareth située dans la ville basse. En 1992, son mauvais état entraîne sa fermeture, mais grâce à son classement au titre des monuments historiques et à l'engagement d'une association d'amis de la cathédrale pour éviter sa disparition, elle rouvre finalement au public en 2013.



■ **Fragilité de la falaise**

La cathédrale est aujourd'hui gravement menacée par l'extrême fragilité de la falaise haute de 40 m sur laquelle elle repose. L'effondrement des strates du rocher serait également une catastrophe pour les maisons situées en contrebas, au bord de l'Ouvèze. La sécurisation de l'éperon rocheux est un préalable urgent à la restauration requise de l'édifice. Ses toitures ne sont plus étanches, provoquant des infiltrations d'eau qui fragilisent le bâtiment et les décorations intérieures.

■ **Nature des travaux**

Le confortement du rocher fragilisé doit être entrepris d'urgence. Une fois la stabilité de la falaise solutionnée, la cathédrale pourra être restaurée tout d'abord en revoyant

l'étanchéité sur la toiture puis en opérant la rénovation du clocher et des chapelles.

■ **Une église de style roman**

L'église est le témoin des origines du village. De style roman, elle est datée des XI-XII siècles. Au premier plan d'un panorama sur le Mont Ventoux, elle cristallise le dépouillement de l'art roman, qui fut d'abord un art de maçons et de tailleurs de pierre. Le clocher plat à double arcade, ouvert sur les montagnes, surplombe le chevet animé d'une vague de pierres formée par l'abside et ses deux absidioles. De plus, l'église accueille le festival d'été 'Musique d'été' depuis 30 ans, ainsi que le festival 'Autour du Ventoux'. L'église souffre d'infiltrations d'eau, qui s'accumule au

bas des murs. Près 10 800€ seront nécessaires pour débiter sa restauration.

■ **Le village troglodytique de Barry à Bollène**

Le village troglodytique de Barry à Bollène a bénéficié d'une aide de 198 000€. Depuis l'époque néolithique et jusqu'au milieu du XX^e siècle, plusieurs civilisations se succèdent sur le site de Barry, village accroché au flan d'une colline. Les Ligures, les Celtes puis les Romains ont fait de Barry, la Capitale du Tricastin en y développant un commerce intense par où transitaient les marchands phéniciens et grecs qui remontaient le Rhône puis la voie Agrippa. Tout concourt à penser à l'antique cité Aéria mentionnée par Strabon.

Le village, constitué de maisons troglodytiques, a été habité jusqu'au XX^e siècle. Avant l'ouverture des carrières en 1850, les gens vivaient de l'élevage de brebis, ânes, cochons et de la terre : vigne, arbres fruitiers et oliviers

■ **Une vie intense**

Ce site a abrité une vie intense. Les carrières exploitant la pierre du massif depuis l'époque romaine vivaient dans ce village. Des chapelles y ont été érigées, dont, aujourd'hui une seule demeure la chapelle Notre-Dame d'Espérance, que la commune a restaurée courant 2014. Depuis 2009, un arrêté municipal interdit l'accès au public du fait de l'instabilité de la falaise. Cette instabilité met fortement en péril le village troglodytique et tout le patrimoine bâti. Le village de Barry a bénéficié de 198 000€ provenant de la 'mission' Bern, cependant sa réhabilitation complète est estimée à 2,11M€.

■ **L'Abbaye de Sénanque à Gordes**

Lors de la mission patrimoine 2019, 707 493€ avaient été remis au monastère pour lancer la restauration de cet édifice religieux cistercien fondé au XII^e siècle constituant un joyau de l'art roman provençal, classé Monument historique depuis 1921. Estimés à 2,8 M€ les travaux prévoient la stabilisation de la nef ainsi que de la coupole du clocher, le renforcement des fondations et la consolidation des murs pignons et des murs gouttereaux. Le chantier est supervisé par l'architecte Renzo Wieder basé à Arles et Valenciennes.

Mireille Hurlin

Le Thor

Bientôt la fin des travaux pour l'Auditorium Jean-Moulin

Entamés en avril dernier, les travaux de l'Auditorium Jean-Moulin s'achèveront à la fin du mois de septembre, juste avant que ne débute la saison culturelle 2020-2021.

Il fait partie des plus grandes salles de spectacles du Vaucluse. Construit en 1982, l'Auditorium Jean-Moulin est en train de connaître une seconde jeunesse. Actuellement en travaux, le site présentera, d'ici la fin du mois de

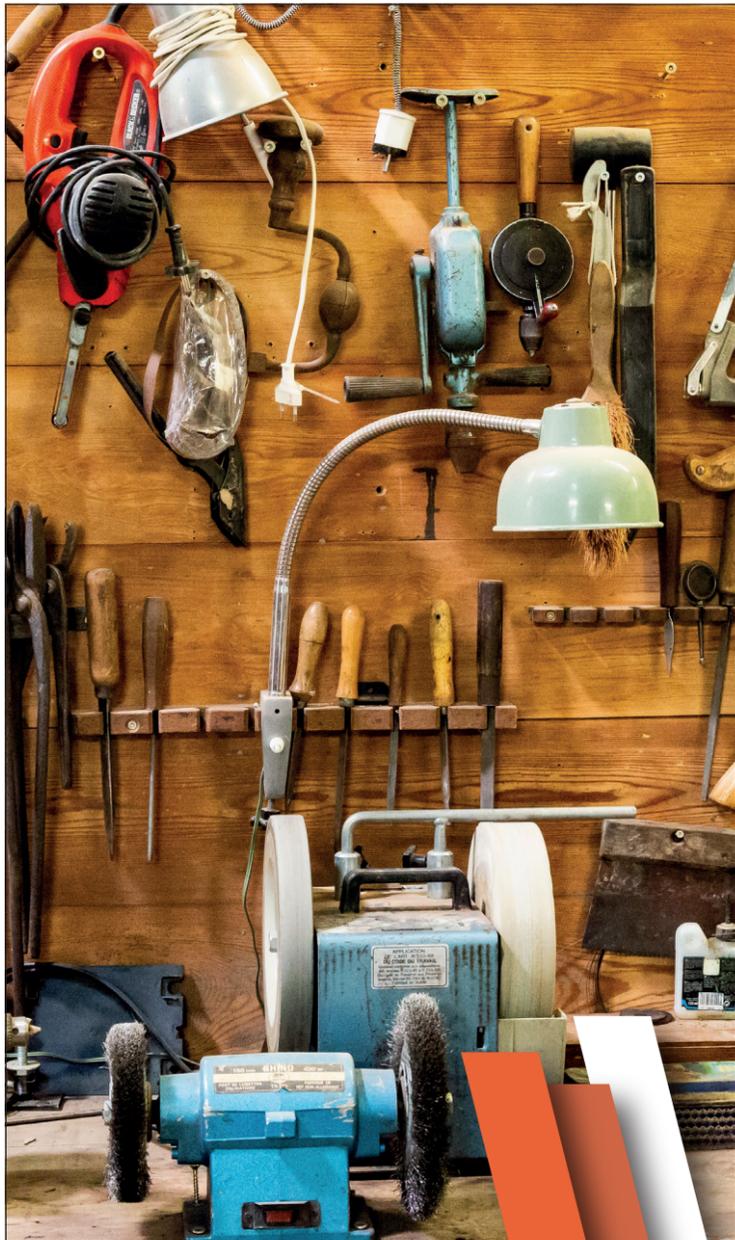
septembre, une salle de spectacle entièrement rénovée de 600 places numérotées qui dispose désormais d'un coin restauration et d'espaces dédiés à l'enseignement musical et à l'éveil musical des tout petits. Durant le chantier, 11 places pour les personnes à mobilité réduite ont été ajoutées au premier rang de la salle tandis que l'accessibilité a été étendue à l'ensemble du site. Positionnée en haut des tribunes, surplombant la scène, la régie a

été entièrement reconfigurée pour permettre une ouverture directe sur la salle. Ainsi, les techniciens pourront bénéficier d'une excellente visibilité sur la scène et d'un meilleur retour du son durant les spectacles. Sur le plan énergétique, des travaux de rénovation du chauffage et de la climatisation ont été entrepris sur l'ensemble du site. Le stationnement extérieur a également été revu. « Ces travaux d'envergure vont donner un sacré coup de jeune au

site, souligne Pierre Guiral, conseiller artistique et culturel de l'Auditorium Jean-Moulin. En améliorant son confort et son accessibilité, nous souhaitons faire du site un espace de vie source de rencontres et d'échanges. » Tout juste dévoilée, la programmation de la saison 2020-2021 débutera officiellement le 11 décembre prochain avec un concert en forme d'hommage à Claude Nougaro. « Pour accom-

pagner la nouvelle saison qui sera très éclectique, nous avons revu notre système de réservation qui a été simplifié, note Pierre Guiral. Et l'ensemble de notre programmation se déroulera en fin de semaine afin de permettre à tous de profiter de cette saison culturelle tout en re-découvrant ce lieu emblématique du département de Vaucluse. »

Détail de la programmation sur <https://auditoriumjeanmoulin.vaucluse.fr/>



**NOUS AVONS
TOUS LES OUTILS
POUR VOUS
ACCOMPAGNER**

**COMMUNICATION
GLOBALE**

**ORGANISATION
& GESTION ADMINISTRATIVE**

**SOLUTIONS
INFORMATIQUES**

**jour8
média &
services**

09 86 27 42 44
www.jour8.fr
Carpentras

Agro-alimentaire

L'innovation alimentaire au cœur d'Ecotrophelia

Une vingtaine de projets pour autant d'établissements de l'enseignement supérieur de l'Hexagone engagés dans ce concours et ce sont les 'Croc's-Magnon' concoctés par des élèves de l'Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes Atlantique qui ont décroché le 1^{er} prix, un chèque de 5000 €. Un plat cuisiné, complet dont l'ingrédient principal est le gland, accommodé en boulette farcie à base de lieu noir avec une sauce au persil, riche en fibres, sans gluten et source de protéines.



■ Les aspirations des consommateurs d'aujourd'hui

Un produit qui répond depuis l'an 2000 aux exigences des organisateurs de 'Trophéa' devenu 'Ecotrophéa' en 2008, selon son créateur, Dominique Ladevèze : « L'innovation dans les industries alimentaires concrétise les aspirations des consommateurs d'aujourd'hui pour la qualité nutritionnelle, le goût et les productions locales. Elle porte également des valeurs fortes en termes de santé, d'environnement et de responsabilité sociétale. » Alors que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse, partenaire historique, a quitté la manifestation, les organisateurs ont dû faire face à la crise du coronavirus : « L'obstination a payé, nous avons décalé la compétition de juin à septembre. Les écoles étaient fermées, plus de laboratoires, plus de halles technologies pour tester et mettre au point les produits. Mais les jeunes se sont débrouillés, démenés pour proposer des aliments innovants » poursuit Dominique Ladevèze.

Catherine Chapalain, directrice générale de l'ANIA (Association nationale des industries alimentaires) le souligne : « Malgré la covid-19, la chaîne alimentaire a tenu, les professionnels ont rempli leur mission, nourrir les Français, ils ont assuré. Et, dans ce contexte, Ecotrophéa

reflète la passion des jeunes ingénieurs agronomes à travailler dans un secteur proche des agriculteurs, des circuits courts. Ils sont soucieux d'environnement, de bien-être animal, de chasse au gaspi. »

■ La créativité du champ à l'assiette

Philippe Maugin, président de l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) présidait le jury national pour la seconde fois, salle Jeanne-Laurent. « Ce qui me plaît c'est la créativité de ces jeunes qui imaginent l'innovation du champ à l'assiette, mettent en avant une alimentation saine, des qualités nutritionnelles, un sens de l'éthique, du développement durable. En 2052, il faudra nourrir 10 milliards d'humains, sans déforester à outrance. On assiste à de profondes évolutions avec le changement climatique, on voit des continents sous-alimentés et d'autres où règne l'obésité. L'alimentation de demain se doit de rééquilibrer le rôle du végétal et de l'animal, cela ne va pas se faire en un jour. La tendance est aux légumineuses, les lentilles, les haricots, les pois chiches, les fèves. Mais il faut encore en planter sur des milliers d'hectares, les cultiver, les transformer, les distribuer, bref, faire évoluer la chaîne de production. »

■ Des filières en mutation

Trois filières sont en pleine mutation, la pêche, la viande et les fruits et légumes. Côté mer, avec plus de 3 000 km de côtes, la France propose un large choix de poissons, coquillages, crustacés souvent méconnus, voire délaissés. Or, les consommateurs avalent du surgelé carré, de l'élevage alors qu'il existe des produits sains, tracés, goûteux, à prix abordables et qui, en plus, respectent l'écosystème tout en préservant les ressources halieutiques.

La filière viande souffre depuis 30 ans de crises à répétition : vache folle, fièvre aphteuse, grippe aviaire, abattoirs barbares. Elle subit les remous de la vague végane. Près de 70% des recrutements en boucherie restent lettre morte. Les professionnels vont devoir faire preuve d'imagination pour redonner confiance aux consommateurs. Quant à la filière fruits et légumes, elle a vu depuis l'an 2000 sa part dans les produits français chuter de 15 points. « Il faut mettre un terme à cette dégradation, tout en assurant la sécurité alimentaire et en travaillant sur la compétitivité, la productivité et la diversité, donc le goût et le croquant » conclut Laurent Grandin, président d'Interfel.

Andrée Brunetti

Institut Sainte-Catherine La révolution s'appelle Thess

'Thess' (Therapy smart system), distributeur de médicaments connecté, s'apprête à révolutionner le marché de la santé. Ce petit objet intelligent, œuvre de Roland Sicard, et de son équipe, sera bientôt testé auprès des patients de 4 établissements spécialisés dans les traitements contre le cancer : Paoli Calmettes et l'Institut Sainte-Catherine, respectivement situés à Marseille et Avignon et dans deux établissements de santé aux Etats-Unis.

A l'origine ? Roland Sicard dirigeant hospitalier gériatologue également à la tête de la start-up 'La Valériane' à Montpellier. Il est aussi le président de Sainte-Catherine Institut du cancer Avignon-Provence, où il a présenté, en avant-première, ce qui pourrait ébranler le marché du médicament qui s'élève à 1 400 milliards de dollars par an.

■ Mission ?

Mission ? Concevoir un objet permettant une prise médicamenteuse respectée par le patient de tout âge et son suivi, à distance, par l'équipe médicale. Ce petit bijou de technologie, connecté aux messageries du patient et de l'équipe soignante, en plus de délivrer la bonne posologie, permet de recueillir, via un logiciel, le ressenti du patient ainsi que des données fiables pour les études techniques. L'objet est composé de deux parties : le dispositif de délivrance du médicament dans lequel est inséré le conteneur de gélules et pilules également doté d'un identifiant informatique.

■ Dans le détail

Le système requiert, pour le patient comme l'équipe soignante, l'utilisation d'un logiciel web de suivi de santé et de pilotage du traitement, des questionnaires, télémesures, résultats de biologie et règles sécuritaires paramétrables afin d'anticiper les effets secondaires et complications, une interface avec le dossier médical partagé et les logiciels des professionnels de santé. En outre, le système propose une traçabilité complète et statistique exploitable des protocoles de recherche clinique. «Le dispositif Thess est inviolable et entièrement personnalisé. Il est dédié au patient pour la durée de son traitement qu'il active de son empreinte digitale», précise le concepteur.

■ Parcours d'essai

Le dispositif est actuellement testé par plusieurs patients de l'Institut Sainte-Catherine dans le cadre du partenariat de recherche et développement avec la start-up La Valériane. Gérard Pouzol, Védénais, atteint d'un cancer du rein détecté en mars dernier utilise le dispositif Thess dont il dit «chercher les failles et n'en pas avoir trouvées, mais prévient, il ne faut pas être rétif aux nouvelles technologies», ajoutant «je note scrupuleusement mon ressenti du traitement». Ce nouvel outil demande donc aux établissements de santé de s'adapter à de nouvelles procédures et de libérer du temps pour prendre connaissance des données et messages transmis afin de prendre en compte



Le dispositif Thess a été présenté en présence, de gauche à droite, d'Isabelle Sant, Directrice des soins à Sainte-Catherine, Roland Sicard, Président de Sainte-Catherine Fondateur et responsable de la recherche et du développement de la Valériane, Gérard Pouzol Patient-testeur du distributeur de médicaments connecté et expérimenté à Sainte-Catherine et Françoise de Crozals Pharmacien gérant à Sainte-Catherine.

et de réguler le traitement en fonction du ressenti du patient.

■ Les établissements pilotes

Les deux premiers établissements de cancérologie français à proposer Thess seront, dès janvier 2021, Paoli Calmettes à Marseille et Sainte-Catherine, Institut du cancer Avignon-Provence. Deux autres établissements de cancérologie américains bénéficieront de ce produit innovant 'made in France' sous la supervision du Georgia Tech Research Institute à Atlanta. Les autres hôpitaux pourront découvrir Thess dès juillet 2021.

■ Plus globalement

Plus globalement, l'usage de Thess permettrait une chasse au gaspi mondiale considérable car les chiffres convainquent de l'utilité

d'une telle révolution puisqu'un médicament sur deux ne sera pas utilisé et finira à la poubelle, accroissant de plus les risques de pollution. Les erreurs de prise de médicaments atteindraient, quant à elles, 57% générant 10% de complications chez les patients et conduisant à 10 000 décès par an en France. Quant au marché du médicament, il s'élève à 1 400 milliards de dollars par an tandis que les contrefaçons atteignent 200 milliards de dollars, soit un marché plus lucratif que la drogue.

■ Face à la valse des chiffres

Face à la valse des chiffres, un homme, Roland Sicard et son équipe auront planché pendant cinq ans sur Thess -Therapy smart system- un distributeur de médicaments connecté permettant de

sécuriser la prise des traitements oraux complexes ou/et à risque d'effets secondaires à domicile. Une nécessité, rappelle le docteur et oncologue Daniel Serin, «parce que les traitements contre le cancer revêtent de plus en plus la forme d'une médication orale et d'une hospitalisation à domicile.»

■ Un brevet mondial

«Thess dispose d'un brevet mondial, précise Roland Sicard, il est le tout premier système pouvant garantir une dispensation ajustable à l'unité et à distance des médicaments solides. Les hôpitaux pourront accéder à cette solution numérique dès juillet 2021.» Thess est produit chez SGH Healthcaring à Saint-Marcellin (38), concepteur de dispositifs médicaux innovants, spécialiste de l'administration du médicament et du complément alimentaire de formes sèche et liquide, respiratoire, diagnostique et pré-analytique et e-santé. L'objet connecté coûte entre 600 et 800€ «le prix d'un smart-phone», précise son concepteur, pour une durée de vie de 3 à 4 ans, rechargeable sur batterie. Le coût du conteneur jetable est de 5€. Le dispositif «entièrement recyclable» devrait être remboursé par l'Assurance maladie.

Mireille Hurlin

«Thess sera testé chez Paoli Calmettes à Marseille et Sainte-Catherine Institut du cancer Avignon-Provence ainsi qu'au Piedmont metro Atlanta hospital et au Rockefeller cancer institute a Little rock sous la supervision du Georgia tech research institute.»



Transport

Le télétravail levier de la transition

«Quel rôle le télétravail peut-il jouer dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture et avec quel gain financier pour les actifs ?, s'interrogent Gilles Périlhou et Yohann le Postollec respectivement directeur et auteur de la publication 'Télétravail, levier de la transition écologique ? Perspectives dans l'aire urbaine d'Avignon pour l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse'.

Le confinement pour cause de Covid 19 a mis un coup d'arrêt à notre façon de vivre, de travailler et même de penser à la façon d'un arrêt sur image ouvrant sur de nouvelles perspectives et de nouvelles exigences. Le télétravail pourrait, ainsi occuper dorénavant plus de place dans nos agendas. Le nez rivé sur les statistiques jaillies du confinement, l'Aurav relève les nouvelles tendances dessinant des perspectives d'usage bénéfiques à la transition écologique... et au budget des salariés.

■ Voiture et distances parcourues
Le coût des déplacements en voiture et l'allongement des distances parcourues conduisent à s'interroger sur l'intégration du télétravail comme levier énergétique et économique. Cette question se pose avec acuité dans l'aire urbaine d'Avignon où près de 126 000 actifs (60% des actifs) sortent quotidiennement de leur commune de résidence pour aller travailler, en parcourant une moyenne de 38 kilomètres aller-retour (25 kilomètres en incluant les actifs qui travaillent dans leur

commune de résidence) et en utilisant à 93,5% leur voiture.

■ Transport en commun et dispersion des flux

Malgré une certaine polarisation de l'emploi autour des villes principales : Avignon, Orange, Carpentras, Cavaillon, l'importante dispersion des flux domicile/travail dans l'aire urbaine d'Avignon complexifie la mise en place, à l'échelle de l'aire urbaine, de véritables solutions de mobilité en transports collectifs et en modes actifs. Dans ce contexte, quel rôle peut avoir le télétravail dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture ? Et avec quel gain financier pour les actifs ?

■ Un budget de 6 000€ par an

En 2017, les ménages français ont dépensé 6 000€ par an, en moyenne, pour le transport. On estime le budget mensuel pour se rendre au travail entre 100 et 150€ dans les villes de moins de 100 000 habitants (Étude Insee 2017 RegionsJob).

■ En France

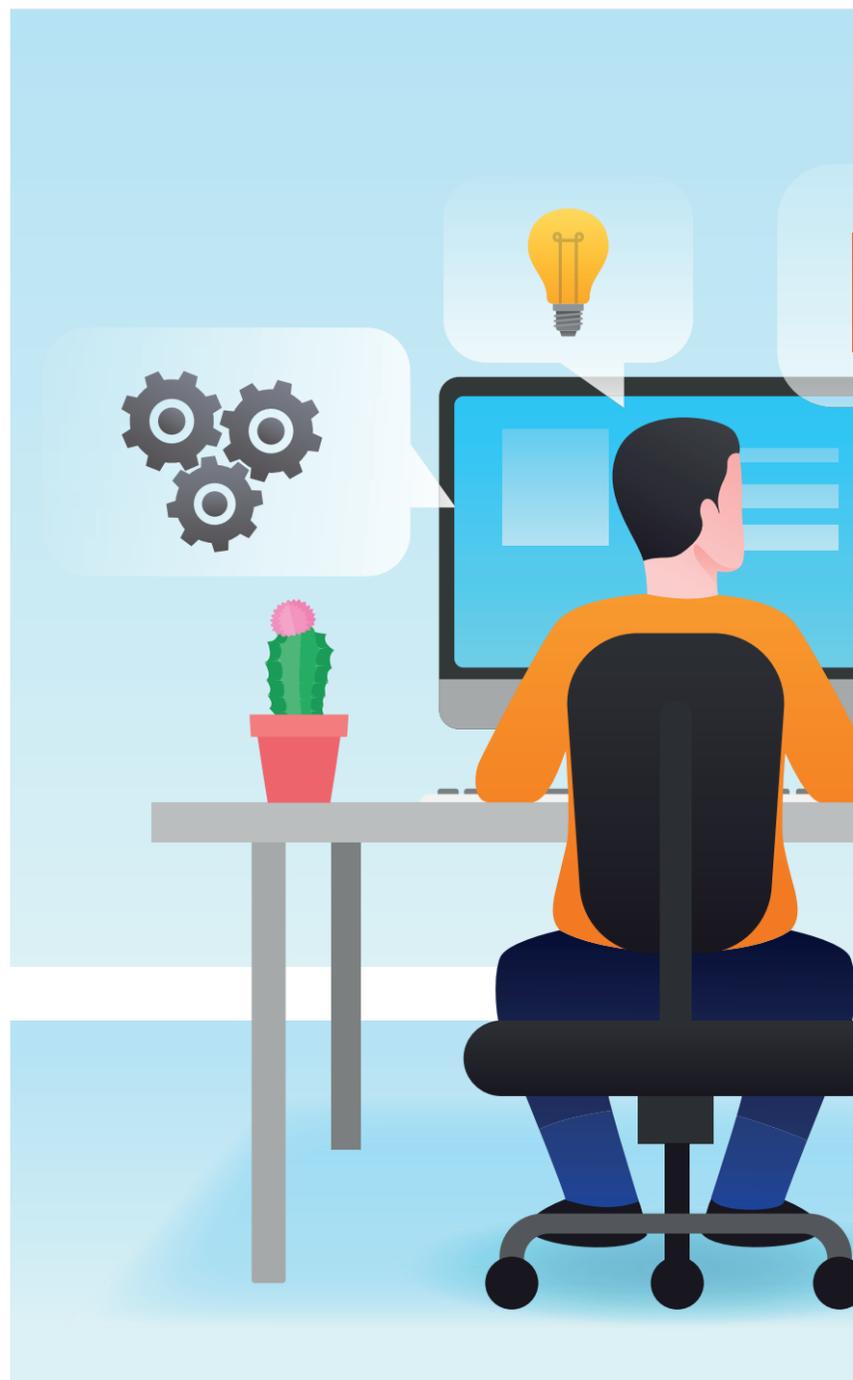
Les déplacements représentent, actuellement en France, 18% du budget annuel des ménages (enquête 2017 de l'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques, sur les comportements de consommation des ménages) contre 11% il y a 50 ans.

■ Dans le détail

Le coût de revient kilométrique d'un véhicule particulier s'élève en moyenne au niveau national à 0,34€/km (Observatoire du véhicule d'entreprise (OVE), étude TCO Scope et site Ooreka). Pour 25 km parcourus en moyenne par jour dans l'aire urbaine, qui compte près de 168 000 actifs utilisant la voiture pour effectuer les trajets domicile-travail, et si l'on se base sur 228 jours travaillés en 2020, on obtient un coût d'utilisation de la voiture de 8,2€ par jour et environ 1 900€ par an. Un jour de télétravail par semaine apporterait ainsi un gain moyen financier de 265€ par an.

■ Les émissions de CO₂ induites

En France, un véhicule émet en moyenne 111g de CO₂ par km (données AAA data 2017), soit un total dans l'aire urbaine d'Avignon de 123 086 tonnes de CO₂ émises par les véhicules. Cette estimation peut constituer une base minimale pour évaluer plus précisément le nombre d'actifs pouvant télétravailler dans une logique de développement du télétravail. Une baisse potentielle de 3,5% des émissions de CO₂ pourrait



RÉGION SUD

'Zou ! Télétravail' pour favoriser l'usage du TER

La Région Sud lance un abonnement mensuel en faveur de l'usage des TER pour les travailleurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec la crise sanitaire de la Covid-19, le télétravail est en train de devenir la norme pour un grand nombre de salariés. C'est pourquoi, dans un contexte de plan de relance en faveur de l'usage des TER en Paca, la Région Sud met en place le Pass 'Zou ! Télétravail', qui offre plus de flexibilité et permet des économies tout en garantissant le droit à la participation de l'employeur de 50 % sur le titre de transport. Pour les travailleurs, cet abonnement mensuel permet d'effectuer, au choix, 20 ou 30 trajets maximum à des tarifs avantageux entre son domicile et son lieu de travail. Le Pass est disponible en gare via les distributeurs, chargeable sur carte billettique. Pour le Vaucluse, la demande de la carte 'Zou' peut se faire en ligne sur le site de la SNCF (<https://www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur>) ou aux guichets de la gare d'Avignon.

Les destinations pour le Vaucluse :

Orange – Avignon centre : 2,70 € (20 voyages), 2 € (30 voyages)

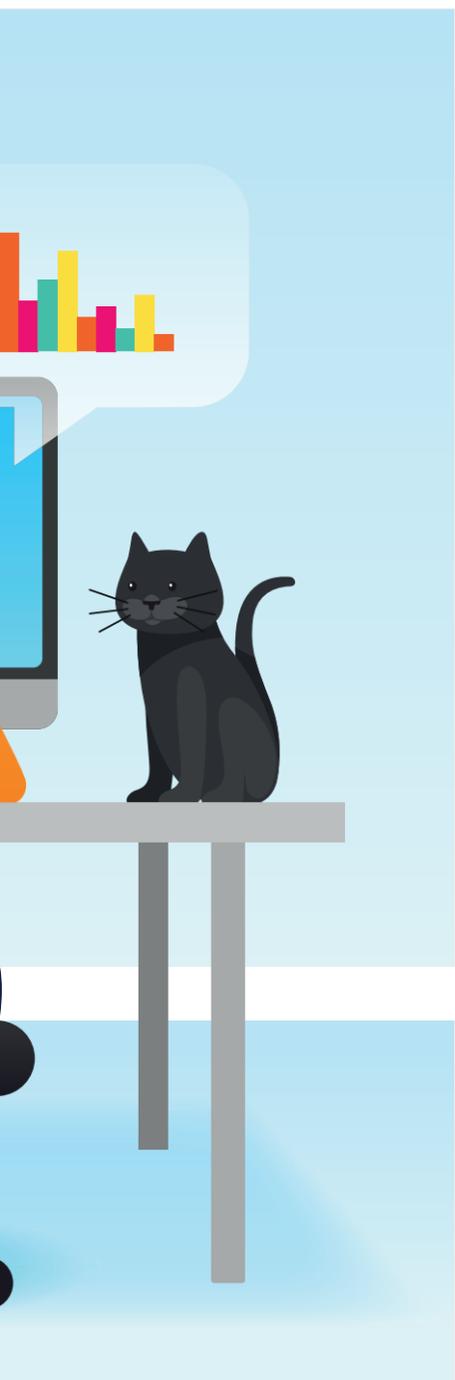
Avignon centre – Carpentras : 2,50 € (20 voyages), 1,90 € (30 voyages)

Miramas – Avignon centre : 5,50 € (20 voyages), 4,10 € (30 voyages)

L'Isle-sur-la-Sorgue – Cavaillon : 1,20 € (20 voyages), 0,90 € (30 voyages)



on écologique ?



■ 28% des salariés vauclusiens au travail pendant le confinement

Au plus fort du confinement, soit du 23 mars au 6 avril, l'Insee estime que 28% des salariés vauclusiens se sont rendus sur leur lieu de travail. Il s'agit du plus fort taux régional durant cette période, largement devant les Bouches-du-Rhône notamment (21%). A la fin du confinement toutefois, les trajets domicile-travail n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise (65% pour le Vaucluse à la fin mai). Cela traduit probablement le fait que l'activité n'est pas revenue à la normale, mais aussi l'importance du télétravail, encouragé par le gouvernement, y compris après le 11 mai, date du déconfinement.

■ Le télétravail chez Orano

Chez Orano, à Tricastin, le site d'enrichissement et de conversion d'Uranium accueillant 2 700 salariés est passé durant le confinement à 900 personnes, dont 50% de sous-traitants, sur le site. Les salariés dont l'activité était dédiée aux études ont pu continuer en télétravail tandis que le personnel affecté à la supervision et aux travaux non urgents du démantèlement ont dû stopper leur activité. Près de 600 personnels d'Orano ont ainsi télétravaillé, 200 collaborateurs y étant maintenus pour garde d'enfants et une centaine placés en activité partielle lorsque leur activité n'était pas compatible avec le télétravail. Ils ont alors bénéficié d'une indemnisation du chômage portée à 92% du salaire brut, en accord avec les organisations syndicales.

■ Le port du masque au travail

Près de 38% des Français ne veulent pas porter un masque dans leur entreprise. Dans le détail, ils sont plus de 12% à refuser cette protection si elle n'est pas obligatoire et plus de 26% ne suivront pas le port imposé par l'Etat à partir du 1^{er} septembre. Cependant, malgré cette opposition 62% des Français vont porter un masque dans leur société : 36% le feront par obligation et 25% le feront volontairement. L'obligation du port du masque pour tous les salariés en entreprise ne semble pas possible pour une grande majorité de Français. En effet, ils sont plus de 58% à déclarer que porter un masque n'est pas envisageable sur leur lieu de travail. Obligation du

port du masque ou pas, les entreprises françaises sont encore bien loin de toutes être prêtes pour la rentrée. Ainsi, 11% des Français déclarent qu'aucun protocole sanitaire n'a été mis en place et 28% ignorent si c'est le cas. Seuls 61% des Français devront suivre des directives précises imposées par leur direction pour leur retour au travail. Même après l'été, la crainte du coronavirus est encore bien présente dans l'esprit des Français. En effet, plus de 56% des personnes interrogées craignent de reprendre le travail et d'augmenter ainsi le risque d'être contaminées par le virus. A la question 'la distanciation sociale en entreprise est-elle selon vous possible?', la réponse des Français est très claire : plus de 66% déclarent que conserver plus d'un mètre entre les personnes présentes dans leur entreprise est totalement impossible à appliquer correctement.

Source Qapa, plateforme de recrutement par l'intérim. Sondage emploi réalisé en Août 2020. http://www.datapressepremium.com/rmdiff/2007177/Communique_de_Presse_QAPA_Peur_Rentree_masques11.pdf

■ L'Aurav

L'agence d'urbanisme Rhône, Avignon, Vaucluse est un outil de connaissance et de prospective des dynamiques territoriales, des évolutions socio-économiques et des modes de vie. Ses travaux en la matière concernent autant les échelles régionales qu'infra-communales. La mission d'observation constitue un socle des activités partenariales de l'agence, qui a pour vocation l'animation d'observatoires permanents et la réalisation d'analyses ciblées dans une optique d'aide à la décision. Dans ce cadre, l'agence fabrique, collecte, capitalise, traite et mutualise les données. L'association, Loi 1901, a été créée en 2004 et fait partie des 53 agences de la Fédération nationale des agences d'urbanisme. Ses missions : Delta Rhodanien et coopération territoriale ; Planification et projet de territoire ; Etudes urbaines et aménagement ; Observation et prospective ; Animation territoriale et centre de ressources.

www.aurav.org

Sujet traité par Mireille Hurlin

COVID-19

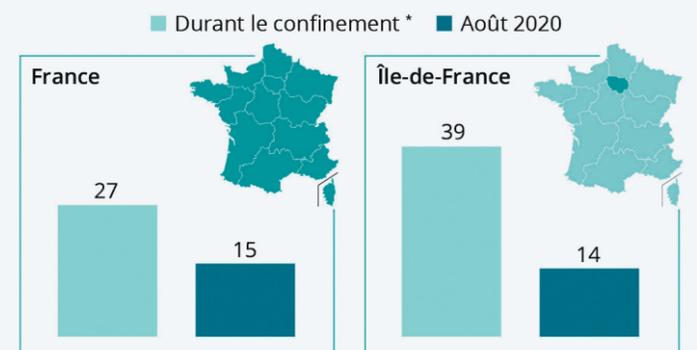
Les Français de retour en entreprise

D'après une étude de You Gov relayée par Les Échos, malgré la recrudescence de l'épidémie, la proportion d'employés en télétravail a chuté de près de la moitié en France depuis le déconfinement. Comme le montrent les données reprises dans l'infographie de Statista, 27% des travailleurs exerçaient à domicile entre le mois de mars et le mois de mai. Mais en août, nombreux sont ceux qui avaient déjà repris le chemin des bureaux, puisqu'ils n'étaient plus que 15% à déclarer faire du télétravail. Le contraste est encore plus saisissant en Île-de-France, où la part des employés exerçant à la maison a chuté de 39 à 14% sur cette période. Le taux de personnes pratiquant le télétravail reste tout de même plus élevé que ce qui était observé avant la crise sanitaire. D'après Eurostat, un peu moins de 7% des travailleurs français déclaraient exercer habituellement à leur domicile en 2018.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Télétravail : les Français de retour dans les bureaux

Part des personnes en situation d'emploi déclarant être en télétravail, en %



Étude menée auprès de 4 000 répondants.

* entre mi-mars et mi-mai 2020.

Sources : YouGov via Les Echos



statista

Mettre en place & manager le télétravail

Le télétravail s'impose dans le paysage professionnel. Pendant la crise du coronavirus, il a concerné des millions de salariés. Comment faire du télétravail un véritable levier de performance collective et de qualité de vie ? L'ouvrage délivre des clés de compréhension, des méthodes concrètes et des outils pratiques. Il évoque les bénéfices du télétravail pour l'entreprise : amélioration nette de la performance économique, organisationnelle, environnementale et sociale.

Mettre en place & manager le télétravail. 20 outils pour co-construire la performance collective et la qualité de vie. De Maxime Robache. 212 pages. 25€. Editions Eyrolles.



être envisagée sur les trajets domicile-travail par jour télétravaillé. Cette hypothèse est fondée sur des calculs basés sur 228 jours travaillés dans l'année.

Source : «*Quel rôle le télétravail peut-il jouer dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture et avec quel gain financier pour les actifs ?* », de Gilles Périllou et Yohann le Postollec respectivement directeur et auteur de la publication 'Télétravail, levier de la transition écologique ? Perspectives dans l'aire urbaine d'Avignon pour l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse. <http://www.aurav.org/documents/>



www.capitolestudios.com

Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

Semaine du 9 au 15 septembre 2020

AVANT-PREMIÈRE

30 JOURS MAX



Mercredi 9
Septembre
à 18H45

EN PRÉSENCE
DE TAREK
BOUDALI ET
JULIEN ARRUTI



AVANT-PREMIÈRE
LES APPARENCES

Mardi 22 Septembre à 20H15



ANTEBELLUM

En V.F Tous les jours à 13h30
15h45 - 18h00 (sau jeu-ven-lun-mar)
20h45

En V.O.S.T Jeu-ven-lun-mar à 18h00



LE BONHEUR DES UNS...

Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h00 - 20h45



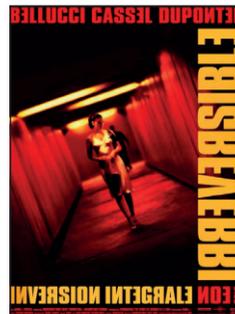
LA DARONNE

Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h00 - 20h45



SUR LA ROUTE
DE COMPOSTELLE

Mer6sam-dim à 15h45
Jeu-ven-lun-mar à 13h30



POLICE

Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h00 - 20h45



ÉNORME

Tous les jours à 13h30
(sauf mer-sam-dim) - 18h00 - 20h45



LE SILENCE
DES AGNEAUX
(VERSION RESTAURÉE/ VOST)

Tous les jours à 20h35



TENET

En V.F Laser 4K Tous les jours à
14h00 - 17h00 - 20h10

En V.F Tous les jours à 16h00 - 19h30

En V.O.S.T Tous les jours à 14h00
17h00 (sauf mer) - 20h10



EFFACER L'HISTORIQUE

Tous les jours à 13h30 (sauf mer-sam-
dim) - 15h45 - 18h00



LES NOUVEAUX
MUTANTS

Tous les jours à 13h40 - 16h00
18h15 - 20h30



BIG FOOT FAMILY

Mer - sam - dim à 13h30



BELLE FILLE

Tous les jours à 13h30 (sauf jeu-ven-
lun-mar) - 15h45

ET TOUJOURS À L'AFFICHE...

- ENRAGE
- LES BLAGUES DE TOTO
- GREENLAND : LE DERNIER REFUGE
- SCOOPY

Cinéma

Une autre voie

Six pèlerins se lancent sur le chemin de Compostelle, long de 800 kilomètres entre la France et l'Espagne. Certains entreprennent le voyage pour la première fois, d'autres non, mais tous savent que la route sera longue et parfois difficile mais aussi généreuse en rencontres et en émotions. Comment conserver la motivation face aux nombreuses péripéties qui les attendent sur le Camino ? Ce chemin initiatique et spirituel, celui de la vie, permet à chacun de se révéler... Une histoire de gens ordinaires réalisant un périple extraordinaire, Ultréa !

« Ils cherchent quelque chose dans leur vie. Parce qu'il s'est produit un événement particulier. J'espère être capable d'aller jusqu'au bout du Camino. Un pèlerinage historique long de 800 km entre la France et l'Espagne. Camino skies. Sur la route de Compostelle. Un film réalisé par Fergus Grady, Noël Smyth. Durée 1h20. Documentaire. Sur les écrans à partir de mercredi 9 septembre. Capitole Studios. Centre commercial Le Pontet à Avignon Nord. www.capitolestudios.com



Théâtre antique d'Orange Grande fête romaine

Pour la 8^e année consécutive, Culturespaces, le Théâtre antique et la Ville d'Orange organisent la Fête romaine. Devenue l'un des événements phares de la région, elle réunit les passionnés d'histoire le temps d'un week-end : animations, ateliers pour grands et petits et rencontres avec des reconstituteurs sont au rendez-vous.

Une reconstitution grandeur nature pour revivre l'époque des fondateurs de la colonie romaine d'Orange en 35 avant notre ère. Le week-end du 12 et 13 septembre, une centaine de reconstituteurs investira la ville et son théâtre antique, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Les légions romaines établissent leur campement au cœur du théâtre antique et proposent des ateliers ludiques pour les enfants et leurs parents. Cette immersion romaine, dans le théâtre et dans toute la ville, propose de découvrir la vie quotidienne des légionnaires au temps de l'empereur Auguste. Manœuvres militaires, défilés, combats de gladiateurs, spectacles de danse romaine se dérouleront tout au long du week-end. Toute la journée : restauration à la taverne romaine au théâtre. Nouveau temps fort 2020 : projection du péplum Gladiator de Ridley Scott (durée 2h35min) le samedi 12 septembre à 21h15 dans l'écran merveilleux du théâtre.

Samedi 12 de 9h à 21h30 et dimanche 13 septembre de 9h à 17h30. 11,50€. Projection cinéma 8,50€. Théâtre antique. Rue Madeleine Roch à Orange. www.theatre-antique.com



Regard d'ailleurs Venise à pas lents

Quelles raisons secrètes conduisent les hommes à vivre entre terre et eau ? Sur quelles matières se fonde la Cité flottante ? Dans quelle langue parle la lagune ? Au fil de promenades répétées à Venise, le regard du photographe Christian Malon touche le secret de l'invisible derrière les objets et les choses ; au rythme des images, au plus obscur du silence de la mémoire, il exhume des mots enfouis dans la vase.

■ Paroles de poète

Le poète Joseph Pacini explore la profondeur des images pour retrouver une langue cachée au cœur d'une autre langue et déceler les étincelles de l'origine qui dansent encore à fleur de sang.

Ce projet a été l'occasion en premier lieu de retravailler avec Christian Malon et Jo Pacini, puis de renforcer la complicité avec l'ethnologue

Guillaume Lebaudy en lançant une nouvelle collection de la maison Cardère, *Regard d'ailleurs*, qui souhaite lorgner au-delà du cadre rural (la preuve !) qui nous est cher ; enfin, d'avoir la chance et le bonheur de travailler pas à pas avec un imprimeur français spécialisé dans le beau livre.

■ **La collection «Regard d'ailleurs»**
Dirigée par l'ethnologue Guillaume Lebaudy, cette collection rassemble des ouvrages photographiques qui visent à susciter l'émerveillement, à privilégier l'émotion au détriment de l'admiration et de l'exégèse. Elle incite à porter le regard hors-champ, dans un entre-temps et/ou un entre-lieux : des interstices où se lisent encore la beauté du monde.

■ Les auteurs

Christian Malon est né à Condat, dans le Cantal, le 7 octobre 1944, à

la ferme de Rochebec.

Depuis le début des années 1960, il vit à Vire, en Normandie, et photographie le monde paysan en France et à l'étranger, plus particulièrement le Bassin méditerranéen (Grèce, Maghreb...) mais aussi le Vietnam. Il collabore avec des historiens, sociologues, géographes, philosophes, agronomes et bénéficie du soutien du COMPA (Conservatoire de l'Agriculture de Chartres) qui conserve l'ensemble de son œuvre photographique.

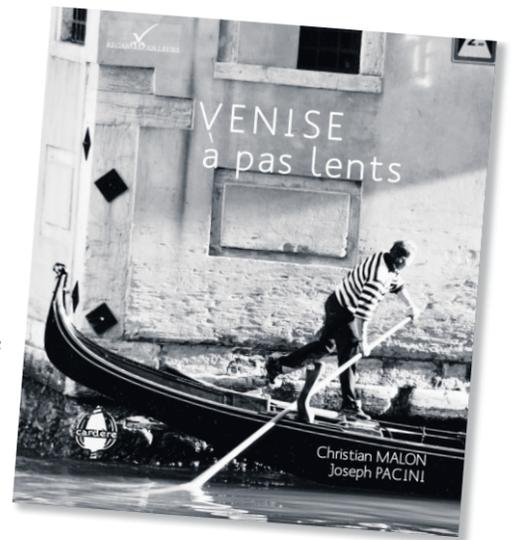
Fasciné par l'architecture urbaine, il a réalisé plusieurs reportages photographiques sur des grandes villes : Paris, Londres, New-York, Hanoï... Mais c'est surtout Venise, éternelle et fragile, où il séjourne régulièrement depuis les années 1980, qu'il a envie de partager avec le public, à travers ses images argentiques, noir et blanc, accompagnées des textes de son ami, le poète Joseph Pacini. Ce

dernier garde en mémoire les marécages de la plaine et des collines toscanes où il passe une petite enfance agricole et paysanne. En 1947 sa famille émigre et s'installe en Provence. Cheminer avec l'apprentissage et la beauté de la langue française et ne pas cesser d'entendre chanter sa langue maternelle, le conduisent à écrire et à aimer la poésie des paysages humains vécus, travaillés et rêvés...

■ La rencontre

Au cours d'une formation à Dijon, il rencontre Christian Malon. Les passionnants échanges qu'ils ont sur le rapport entre image et langage constituent le point de départ d'une longue amitié.

Joseph collabore avec divers organismes nationaux et internationaux qui le conduisent régulièrement



dans la région vénitienne. Venise devient alors le rêve d'une autre réalité qu'il s'agit d'apprendre à construire ensemble.

Venise à pas lents. Auteurs : Christian Malon, photos ; Joseph Pacini, textes. Cardère éditeur <https://cardere.fr> 104 pages, 24 cm x 27 cm, couverture cartonnée, dos carré cousu 65 photos, bichromie. Prix 28€. Sortie 1^{er} septembre 2020. Diffusion sur internet : cardere.fr ; librairies en ligne (y.c. Amazon et Fnac). Sur commande chez tous les libraires en France et à l'étranger.

Ventoux-saveurs 13^e festival pour sentir, goûter et vivre l'automne'

Le parc naturel régional du Mont-Ventoux propose la 13^e édition du festival *Ventoux saveurs*. À quelques kilomètres de Vaison-la-Romaine, le village de Puyméras est connu pour sa qualité de vie et son sens des festivités. Et si on y allait ?

La 3^e édition de Puyméras saveurs s'étendra sur deux journées chaleureuses et gourmandes samedi 12 et dimanche 13 septembre. L'occasion de découvrir ce village au patrimoine conservé et jouissant d'une belle réputation du bien vivre. Cette année 12 acteurs de la gastronomie locale proposent des ateliers dégustation et/ou une offre de restauration en plus de randonnées guidées et de la visite d'un jardin remarquable.

■ Parcours gourmand

Le parcours gourmand invite à découvrir l'exposition des Tastevins au centre socio-culturel. Le domaine La Barrière producteur bio de vins de Côtes-du-Rhône et de Tavel propose la visite du moulin à huile d'olive, propriété de la famille fermée depuis 1956. Information auprès du 06 17 06 70 72. L'épicerie 'Chez Falbala' propose de goûter à ses produits locaux : tapenades, olives et huiles d'olive. 06 32 46 31 89.

Alison et Jérémy de la boulangerie des Lys font tout 'maison' pains aux levains, viennoiseries, fougasses aux olives et pains spéciaux 04 90 46 43 81. Au Café des Barrys Pauline et Valentin proposent de découvrir les saveurs du Ventoux avec un menu composé d'une assiette provençale et d'un dessert pour 15€/pers. Samedi midi et dimanche midi et soir, sur réservation au 04 90 35 04 537. La Table de Clau vous invite à un menu découverte où l'on commence par les huitres de la famille Boutraï, suivies des Saint-Jacques et de leur sauce à l'ail garnie de trompettes de la mort, d'œufs cocotte aux truffes noires ou d'une Cuisse de canette à l'abricot et aux morilles pour finir sur une note sucrée avec une Arlette crème figuettes et amandes. Le service se fera samedi midi et soir ainsi que dimanche midi pour 45€/pers et sur réservation au 04 90 46 44 55 ou au 06 31 96 84 96. A la Girocède, la famille Trappo a concocté un menu à 29€ composé uniquement

de produits du Ventoux sélectionnés exclusivement pour l'occasion et accompagnés des productions du village. Services samedi et dimanche midi et soir. Réservation au 04 90 46 50 67.

■ Le jardin de la Basse Fontaine

Jean-Paul Boyer, paysagiste de renom, vous accueille dans son havre de paix de 6000 m², dédié principalement aux essences méditerranéennes et classé 'Jardin remarquable'. Samedi et dimanche de 9h à 18h. Entrée 5€/pers. Renseignements : 06 38 64 37 82 10. Café de Loïc propose, dans le Jardin de la Basse Fontaine, la fabrication artisanale de gourmandises sans gluten de la région Vaison-Ventoux. Le Domaine Saint-Apollinaire, domaine familial en biodynamie depuis 1967 invite à la dégustation des vins en Côtes-du-Rhône certifiés Ecocert et Demeter, durant tout le week-end de 10h à 12h et de 14h à 18h. Visites guidées et dégustation gratuite de vins samedi et dimanche à 17h. Renseignements auprès d'Elodie Daumas au 04 90 46 41 09 et au 06 64 29 01 04 12. La cave La Comtadine présente les vins de

la coopérative et la découverte du nouveau vin bio sans souffre ajouté, samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h ainsi que dimanche : 9h à 12h et de 14h à 17h. Informations au 04 90 46 40 78 13. La Maison Plantin, spécialiste de la truffe depuis 1930, propose une visite à la découverte du savoir-faire de leurs maîtres opérateurs à l'Institut de la truffe et à la boutique. Etablissement ouvert de 10h à 19h. Informations au 04 90 46 41 44.

■ Le vieux moulin

Grâce à ses anciens procédés de fabrication, la production oléicole de la famille Farnoux fournit une huile d'olive artisanale douce, fruitée et parfumée à laquelle l'amande écrasée du noyau donne un bouquet particulier. Samedi et dimanche : 9h à 12h – et de 14h à 18h. Visite gratuite. Informations au 04 90 12 02 57.

■ La chocolaterie

Marc Chaloin, de la chocolaterie éponyme, est maître chocolatier et propose une démonstration des étapes de la fabrication du chocolat, de la fève au chocolat, suivie d'une



dégustation. Nous vous conseillons son petit-déjeuner ultra-gourmand intitulé 'Choco-morning', samedi et dimanche de 8h à 12 h. Informations au 04 90 37 40 94

■ Rand'o'soleil

Dans le cadre des journées 'Puyméras Sa-veurs', Rand'o'soleil organise deux marches pédestres pour accompagner les diverses activités de la commune. Samedi et dimanche : départ du point info dans le centre du village à 9h. Départ devant le point accueil, 25 personnes maximum. 2 départs à 10h30 et 16h. En compagnie de Mélanie, Puymérasienne passionnée d'histoire locale. Durée environ une heure.

Festival Ventoux-saveurs. Du 12 septembre au 25 octobre à Puyméras. Mettre tout le programme figurant sur <https://www.ventoux-saveurs.fr>

M.H.



ANNONCES LÉGALES VAUCLUSE



Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Résé Hebdo Eco.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Patrick MARTINEL, notaire associé de la SCP « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI » titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON 6 rue Viala et à les Angles en date 24/08/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société en nom collectif
Dénomination : SNC MURAT
Siège social : 6 Place Jean Jaurès 84860 CADEROUSSÉ

Capital : 100 euros (apport en numéraire)
Objet : Librairie bimbelerie dépôt vente journaux et publications point de validation loto presse papeterie bureau-typerie confiserie vente de boissons à emporter alcoolisées ou non auquel est annexé un contrat de gérance de débit de tabac numéro 840082K et notamment sis à Caderousse (84860) 6 place Jean Jaurès connus sous le nom commercial LE CADEROUSSIER

Gérant associé : Mme GONNER épouse MURAT Corinne Annie demeurant chemin du Péage quartier Martignan 84100 ORANGE (sans limitation de durée)

Associé en nom : MURAT Romain Julien Roger demeurant chemin du Péage quartier Martignan 84100 ORANGE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON 3931007

Par acte du 01 septembre 2020, il a été constitué une société civile immobilière :

Dénomination : LOFE
Capital : 1 000 Euros
Siège social : 10 allée de la Sarriette - ZAC Saint Louis 84250 LE THOR

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tout immeuble et biens immobiliers.

Durée : 99 ans
Gérance : Mme Fabienne DUFLOU, épouse MARTIN, 10 allée de la Sarriette ZAC Saint Louis 84250 LE THOR M. Edouard MARTIN, 10 allée de la Sarriette ZAC Saint Louis 84250 LE THOR. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant. Les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des deux tiers.

Immatriculation au RCS de AVIGNON. 3931031



Par acte SSP du 22/06/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : UNDERCOVER RETREAT PROVENCE

Objet social : L'acquisition, la rénovation, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'achat et la revente de tous immeubles.

Siège social : 1208 chemin de Sivergues, Les Près Blancs, 84400 Saïgnon.

Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. CHANDRESINGHE LANKENDRA, demeurant 1208 chemin de Sivergues Les Près Blancs, 84400 Saïgnon

Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Avignon 3931020



Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 septembre 2020, à Avignon.

Dénomination : HCS France.
Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : CREATIVA Pépinière d'entreprises - 200 rue Michel de Montaigne, 84000 Avignon.
Objet : Vente, installation et recherche dans tout projet relatif au secteur des énergies renouvelables.

Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros divisé en 10000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toute transmission de titres donnant accès au capital est soumise à l'agrément préalable de la Société donnée par décision collective des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :
Président : INEMCO HOLDING SAS CREATIVA Pépinière d'entreprises - 200 rue Michel de Montaigne 84000 Avignon immatriculée au RCS de Avignon sous le numéro 878748748.

Représentant permanent : Johannes Hendricus Marinus den Ouden.
La société sera immatriculée au RCS de AVIGNON.
Pour avis. 3931015

Aux termes d'un acte SSP en date à Carpentras du 19/08/2020 a été constituée une SASU nommée :

A2 NAUTIC
Objet : Nettoyage Maintenance, Gardiennage... de bâtiments dont bateaux de plaisance ; Conciergerie Organisation d'événements ; Intermédiaire en location et vente de bateaux

Capital : 100 € **Siège social :** 250 Chemin des Sablières, 84200 Carpentras
Durée : 99 ans **Admission aux assemblées - Vote :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Transmission des actions :** libre **Président :** M. William GONFOND, 250 ch. des Sablières, 84200 Carpentras

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Avignon 3931006

Par acte SSP du 01/09/2020 il a été constitué une SAS dénommée : DRARA Nom commercial : DRAGONE Siège social : 1497 route d'Avignon 84210 PERNES LES FONTAINES Capital : 5.000 € **Objet :** Vente d'articles de décoration, conseil en décoration et agencements d'intérieur. **Président :** Mme RAYMOND-DRAGON Emmanuelle 49 rue emile zola 84210 PERNES LES FONTAINES **Directeur Général :** Mme RAYMOND-DRAGON Pauline 205 rue de la république 84210 PERNES LES FONTAINES **Transmission des actions :** Actions librement cessibles entre associés uniquement. Les autres cessions sont soumises à l'agrément de la majorité simple. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins 3 jours et libérées des versements exigibles. Il a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3931034

Par ASPP en date du 13/08/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

VAPO'LUX
Siège social : 6 rue des Basses Bourgades, 84510 Caumont-sur-Durance **Capital :** 400 € **Objet social :** Achat-revente de produits électroménagers

Présidente : Madame Lydia CANO demeurant 6 rue des Basses Bourgades, 84510 Caumont-sur-Durance **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon. 3931024



Etude Maître Nicola SISMONDINI
Notaire à VEDENE (Vaucluse)
260 Avenue de la Fonderie

Suivant acte reçu par Me SISMONDINI, Notaire à VEDÈNE (Vcl), 260 av de la Fonderie, le 27 août 2020 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : acquisition, construction de tous droits ou biens immobiliers bâtis ou non, en France ou à l'étranger, prise à bail, administration, gestion, exploitation des possédés acquis ou édifiés.
sté dénommée : IMM'OLISA.
siège social : VEDENE (84270), 41 impasse du Clos du Roy.
Durée : 99 ans
capital social : 100€.
apports en numéraire : 100€, 60€ par M Olivier BRUNET 33€ par Mme Isabelle BRUNET 3€ par Melle Ophélie BRUNET 3€ par M Sylvian BRUNET 3€ par Melle Alizéane BRUNET.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

1er gérants de la sté : Olivier BRUNET et Isabelle BRUNET née KOZACZYK.
Tous les associés sont domiciliés au siège social de la sté.
La sté sera immatriculée au RCS d'AVIGNON
Pour avis
Le Notaire
3931023

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE du 31/08/2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée à associée unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ORIANE - **Siège social :** 10 rue Joseph Roumanille-84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. **Objet :** le négoce de vêtements, chaussures, sacs et accessoires ; le négoce d'objets d'arts décoratifs, la petite restauration sans vente d'alcool, salon de thé ; l'activité d'atelier de lecture. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. **Capital :** 1 000 €. **Gérance :** Mme Oriane PARA, 10 rue Joseph Roumanille-84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. **Immatriculation :** Au RCS d'AVIGNON. Pour avis. La gérante. 3931016

Suivant acte SSP du 24/07/2020, il a été constituée une société par actions simplifiée : **Dénomination sociale :** SASU SAVEURS DADA - **Capital social :** 500 Euros divisé en 500 parts de 1 Euro chacune qui ont été entièrement libérées - **Siège social :** 58 BD Saint Roch 84000 AVIGNON - **Objet social :** la restauration de type rapide - **Durée :** 99 ans - **Apports :** En numéraire : M. HOUMAS Rachid la somme de 500 Euros - **Présidence :** M. HOUMAS Rachid 14 rue des Aubépines 30200 BAGNOLS SUR CEZE, est désigné en qualité de président pour une durée indéterminée - **Immatriculation :** RCS d'Avignon. POUR AVIS ET MENTION 3931017

Par ASPP en date du 13/08/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

VAPO'LUX
Siège social : 6 rue des Basses Bourgades, 84510 Caumont-sur-Durance **Capital :** 400 € **Objet social :** Achat-revente de produits électroménagers
Présidente : Madame Lydia CANO demeurant 6 rue des Basses Bourgades, 84510 Caumont-sur-Durance **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon. 3931024

Aux termes d'un acte SSP en date à ST SATURNIN LES AVIGNON du 01/09/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL. **Dénomination sociale :** APA MUSICHINI HOLDING. **Siège social :** 361 chemin de la Pinède - Quartier du Puy, 84450 ST SATURNIN LES AVIGNON. **Objet social :** - la détention et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières apportées par le fondateur de la société, - la détention et la gestion d'un portefeuille de titres ou de valeurs mobilières que la société propose d'acquérir, - l'animation administrative, commerciale, le conseil en gestion d'un groupe de société dont elle détient des titres de participation ou valeurs mobilières. **Durée de la Société :** 99 ans. **Capital social :** 1 000 €. **Gérance :** Mr Franck MUSICHINI demeurant 361 chemin de la Pinède, Quartier du Puy 84450 ST SATURNIN LES AVIGNON. **Immatriculation de la Société au RCS de AVIGNON.**

Pour avis La Gérance 3931022

MODIFICATION

STYX

SCI au capital de 100 euros
Siège social : 66 Rue des Martyrs de la Résistance
84 400 APT
RCS AVIGNON 844 309 435

Au terme du procès-verbal de l'AGE du 31/08/2020, il résulte que le siège social de la SCI STYX a été transféré au 297 Avenue Victor Hugo à APT (84400) à compter de ce jour et que l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. **DEPOT RCS d'AVIGNON.**
Pour avis, 3931004

LA GIRAFE ROUGE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000,00 €
Siège social : 2 BIS PLACE NICOLAS SABOLY
84000 AVIGNON
851 893 859 RCS AVIGNON

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2020, il résulte que :

- L'objet social de la société a été réduit, à compter du 02/06/2020, aux activités et opérations suivantes : Négoce de glaces, de boissons, de confiseries ; et de petite restauration rapide à consommer sur place ou à emporter.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : La société a pour objet : Négoce de glaces et boissons, confiserie et chocolats à consommer sur place ou à emporter ; Négoce d'objet de décoration de la maison, tableaux, sculptures, céramiques, mobiliers et objets d'art ; Négoce et dépôt ventes d'article de prêt à porter femmes, hommes ou enfants y compris accessoires liés à l'activité de prêt à porter ; Conception et création de meubles de décoration ; Conception et création d'articles de prêt à porter ou tout accessoires liés à l'activité de prêt à porter.

Nouvelle mention : La société a pour objet : Négoce de glaces, de boissons, de confiseries, et de petite restauration rapide à consommer sur place ou à emporter.

Le reste de l'article est sans changement
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.

Pour avis, Le représentant légal. 3931026

SCI CELINE

Société Civile Immobilière au capital de 304,90 euros
Siège : Centre Urbain du Pont des Deux Eaux
84000 AVIGNON
377.618.335 RCS AVIGNON

Suivant assemblée générale des associés en date du 19 Aout 2020 enregistrée au SIE d'AVIGNON le 25 Aout 2020 il est notamment constaté la nomination d'un nouveau co-gérant.

Anciens co-gérants : Mr Camillo CASSONE et Mme Régine CASSONE née VERITE NOEL, tous deux domiciliés à AVIGNON (84000) 77 rue de la Sorgue

Nouveaux co-gérants par suite du décès de Mr Camillo CASSONE : Mme Régine CASSONE née VERITE domiciliée à AVIGNON (84000) 31 boulevard du Midi maintenue.

Et Madame Céline CASSONE demeurant à MONTREAL (Canada) 1210 rue Sherbrooke Est

nommées sans limitation de durée
Pour avis
Le notaire
3931032

BEDOUIN SAS au capital de 600.000 € **Siège :** QUARTIER DIEULEFIT 84820 VISAN 40355600 RCS de AVIGNON

Par décision de l'AGO du 30/06/2020, il a été décidé:- de remplacer le commissaire aux comptes titulaire la SELAS SAFIGEC AUDIT IMMEUBLE L APOGEE 3 RUE DE MAILLY 69300 CALUIRE ET CUIRE immatriculée au Greffe de LYON N°501032866 par la SCP SCP GABON-FARGIER-BOUTON-DREVETON 9 AVENUE DE ROQUA 07200 AUBENAS immatriculée au Greffe de AUBENAS N°333683738 et de remplacer le commissaire aux comptes suppléant la SELAS HMS IMMEUBLE L APOGEE 3 RUE DE MAILLY 69300 CALUIRE ET CUIRE immatriculée au Greffe de LYON N°314282161 par M. FARGIER Fabien 9 Avenue de Roqua 07200 AUBENAS Mention au RCS de AVIGNON 3931018

SALVADORA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000,00 €
Siège social :
210 avenue de la Cigalière
84250 LE THOR
511 820 821 RCS AVIGNON

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2020:

L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à huit mille euros (8 000 euros). Il est divisé en 100 parts sociales de 80 euros chacune, entièrement libérées.

Nouvelle mention : Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du vingt-neuf juin 2020, le capital social a été réduit d'une somme de huit cent (800) euros par voie de rachat de parts.

Le capital social est donc fixé à la somme de sept mille deux cents (7200) euros et divisé en 90 parts de quatre-vingt (80) euros, entièrement libérées, numérotées de 1 à 90 inclus qui, compte tenu des apports effectués se trouvent actuellement réparties comme suit :

- Mme Caroline Cartier : 84 parts, ci propriétaire de 84 parts numérotées de 1 à 84 inclus,

- Mme Marie Tonelli : 3 parts, ci propriétaire de 3 parts numérotées de 85 à 87 inclus,

- Mr Laurent Boyer : 3 parts, ci propriétaire de 3 parts numérotées de 88 à 90 inclus,

Total égal au nombre de parts comprises dans le capital social : 90 parts.

Le reste de l'article reste inchangé.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON 3931037

MANENTI & CO

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

BACCHUSALEM

SARL au capital de 4.000 €

Siège : 113 BOULEVARD

DE LA SAINTE BARBE 84120

PERTUIS

495 298 150 RCS AVIGNON

Par décision de l'associé unique du 31/07/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 375, chemin de la Mare Tantet 14130 PIERREFITTE EN AUGE. Radiation au RCS de AVIGNON et réimmatriculation au RCS de LISIEUX 3931021

PROVENCE TRACAGE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 000,00 €

Siège social :

609 rue de l'Aulanière

Z.I. de Courtine

84000 Avignon

424 906 923 RCS AVIGNON

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 01 septembre 2020 : L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100000) euros.

Il est divisé en cent (100) parts sociales de mille (1000) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de cent cinquante mille (150000) euros.

Il est divisé en cent (100) parts sociales de mille cinq-cents (1500,00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON.
3931028

AQUATECH INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 € Siège social : Bâtiment Equinoxe B, 3 Rue Rigoberta Menchu 84000 AVIGNON 803 205 665 RCS AVIGNON

Les Associés de la Société ont décidé le 10 mars 2020, la création d'un conseil d'administration et modifié les statuts corrélativement et de nommer premiers membres du conseil d'administration :

- Monsieur Jean Pierre Azzopardi, né le 31 juillet 1958 demeurant 649 avenue Roslyn, Westmount, Québec, H3Y 2V1, Canada,

- Monsieur Carlos Karim Khoeis, né le 9 mai 1987 et demeurant Al Majara 2 apt 2303, Dubai Marina, Dubai, UAE et

- Monsieur Joaquim Manuel de Bessa Branco Beleza, né le 09 septembre 1978 et demeurant Rua Jorge Viterbo Ferreira 12, 2° Direito, 4050-313 Porto, Portugal.

Le conseil d'administration a décidé le 10 mars 2020 de nommer de nommer Monsieur Jean Pierre Azzopardi, Président de la Société à compter de ce jour.

3931038



FINAMARS Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros porté à 20 420 euros Siège social : 15 Rue Jean-Marie, 84000 Avignon 453 117 624 RCS Avignon Par décision du 10 juillet 2020, l'associé unique a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 10.420 € par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt mille quatre cent vingt euros (20 420 euros) Pour avis La Gérance
3931029

Pour passer vos annonces légales

www.echodumardi.com

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 août 2020, les associés de la société dénommée **NECTAR DE CODE**, société coopérative ouvrière de production à responsabilité limitée à capital variable, dont le siège social est sis 65 Rue Thomas de Camaret - 84210 PERNES LES FONTAINES, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 538.977.901, ont pris acte de la démission de Monsieur Benjamin MAZA de ses fonctions de cogérant à compter du 28 juin 2020 et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement, Monsieur Pierre GOTAB demeurant seul gérant de la société. Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.
Pour avis.
3931002

RES MEDITERRANEE SAS

Capital social de 39.168.061,66 € 330 rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84000 Avignon 507 635 894 RCS Avignon

En date du 31 juillet 2020, l'associée unique a décidé, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, de ne pas renouveler le mandat de la société BEAS, commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt légal RCS Avignon
Pour avis
3931040

C.E.P.E. HAUT CABARDES SAS

Capital social de 8.000 € 330 rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84000 Avignon 443 454 608 RCS Avignon

En date du 24 juillet 2020, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler et de ne pas désigner de commissaire aux comptes.

Dépôt légal RCS Avignon
Pour avis
3931041

C.E.P.E. DU HAUT LANGUEDOC SAS

Capital social de 8.000 € 330 rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84000 Avignon 442 780 268 RCS Avignon

En date du 24 juillet 2020, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler et de ne pas désigner de commissaire aux comptes.

Dépôt légal RCS Avignon
Pour avis
3931042

C.P.E.S. BRECHE

SAS au capital de 1.000 euros ZI de Courtine, 330 rue du Mourelet, 84000 AVIGNON 888 045 051 R.C.S. Avignon

Suivant PV des décisions de l'associé unique du 04/09/2020 constatant une erreur matérielle inscrite au KBIS relative à la dénomination sociale de la Société, à savoir « C.P.E.S. la Brèche », décide de procéder à sa régularisation afin de se conformer aux statuts constitutifs de la Société « C.P.E.S. Brèche ».

Dépôt légal RCS Avignon
Pour avis
3931043

CHANGEMENT REGIME

Suivant acte reçu par Maître Pierre DOUX, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « Pierre GAUTIER, Emmanuel COMTE, Pierre DOUX et Jean-Gaëtan AUBERT, notaires, associés d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial », sise à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins, CRPCEN 84009, le 27 août 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens par :

Monsieur Nedzbi **AJDINI**, employé, et Madame Alexandra Gabrielle Georgette **BOUDOT**, inspectrice du travail, son épouse, demeurant ensemble à AVIGNON SECTION MONTFAVET (84140) 78 chemin de l'Onde. Monsieur est né à TETOVO (YOUGOSLAVIE) le 21 juillet 1978, Madame est née à VICHY (03200) le 18 septembre 1979. Mariés à la mairie de LYON 9^{EME} ARRONDISSEMENT (69009) le 4 septembre 2010 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement de régime, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
3931003

Suivant acte reçu par Maître Jean-Gaëtan AUBERT, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « Pierre GAUTIER, Emmanuel COMTE, Pierre DOUX et Jean-Gaëtan AUBERT, notaires, associés d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial », sise à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins le 6 août 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial avec apport à la communauté, PAR :

Monsieur Yves Louis Séraphin **ULPAT**, retraité, et Madame Lisette Rose Martine **FABRE**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BEDARRIDES (84370) 41 chemin de Saint Etienne. Monsieur est né à MONTEUX (84170) le 6 août 1943, Madame est née à AVIGNON SECTION MONTFAVET (84140) le 27 janvier 1945. Mariés à la mairie de AVIGNON SECTION MONTFAVET (84140) le 2 avril 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
3931005

ENVOI EN POSSESSION



Jean-Victor **MONTAGARD**
et Martial **RAMOGNINO**
300 Avenue Saint Quentin
84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 26 avril 2007, Madame Martine Gisèle **VIAN**, demeurant à VAISON LA ROMAINE (84110), 730 avenue Hector Berlioz Les Clos du Quenin, née à ALGER (ALGERIE), le 26 janvier 1949, veuve de Monsieur Yves Jean Pierre **CHANU** et non remariée. Décédée à VAISON-LAROMAINNE (84110), le 3 juillet 2020.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quentin, le 29 juillet 2020, dont une copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS le 12 août 2020.

Dans le mois suivant cette réception l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Jean-Victor MONTAGARD, susnommé, notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 84063.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,
Le Notaire.
3931025

DEPOT DE CREANCE



Frédéric **TORELLI**
Mandataire Judiciaire
4 Impasse Plat
Avenue de Saint Jean

Avis de dépôt des relevés de Créances Salariales au Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon

Conformément aux articles L.625-1 et R.625-3 du code de commerce l'ensemble des états de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce pour les affaires suivantes :

SASU PRO SECURITE 37 Ave Pierre Sénard 84000 AVIGNON. L.J du 08/01/2020.

SAS HALAT SECURITE 3 Rue des Lavandes 84130 LE PONTET. L.J du 18/12/2019.

La date de la présente publicité fait courir le délai de conclusion de deux mois prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.

3931027

CESSION



Carbonel **Géraldine**
Avocat au Barreau
d'AVIGNON

610 rue du Grand Gigonan

Immeuble Le Forum de Courtine

84000 AVIGNON

CESSION DE DROIT AU BAIL

Suivant acte SSP en date à AVIGNON du 14/08/2020, enregistré au SPFE AVIGNON 1, le 20/08/2020, mention 2020A03087, dossier 202000037827, la **SARL NEW MEN**, au capital de 3 000 € dont le siège social est à AVIGNON (84000) 7 Place du Cloître Saint Pierre, immatriculée au RCS d'Avignon sous le n°829 899 145, a cédé à la **SASU BERNICE**, au capital de 500 €, dont le siège est à AVIGNON (84000) 7 Place du Cloître Saint Pierre, immatriculée au RCS d'Avignon sous le n°885 065 227, le droit au bail portant sur des locaux sis AVIGNON (84000) 7 Place du Cloître Saint Pierre, moyennant le prix de 90 000 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 14/08/2020. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au cabinet de Maître Anthony MARTINEZ, Avocat au Barreau d'Avignon, sis 120, Impasse des Prêles, Immeuble Roland Barthes, BP 71518 à AVIGNON (84916 CEDEX 9), où il a été fait à cette fin élection de domicile.

Pour avis
3931008

FONDS DE COMMERCE



Etude de Maîtres **Hélène SELLIER-DUPONT** et **Lucie GRESSARD**,
Notaires associés
à AVIGNON (Vaucluse),
2 place Saint Lazare

Suivant acte reçu par Maître Laurence GUILIÉ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 28 août 2020, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Ginette Paulette Claude **BEAUER**, commerçante, demeurant à AVIGNON (84000) 14 rue Faure Aymard. Née à CHAUMONT (52000), le 9 février 1958. Divorcée de Monsieur Joël Jean-Marie **ALLART**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de NIMES (30000), le 3 juin 2010, et non remariée.

A :
La Société **SASU AOUNI**, société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à AVIGNON (84000), 137 boulevard 1ère Db, identifiée au SIREN sous le numéro 884425091 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Un fonds de commerce de pressing laverie automatique sis à AVIGNON, 137 Boulevard de la 1^{re} Division Blindée, connu sous le nom commercial DB PRESSING, immatriculé au RCS d'AVIGNON, sous le numéro 351 000 427.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUATORZE MILLE EUROS (74 000.00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-CINQ MILLE SEPT CENTS EUROS (65 700.00 EUR),

- au matériel pour HUIT MILLE TROIS CENTS EUROS (8 300.00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Office notarial susnommé où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
3931030

DISSOLUTION

SCI LES GARRIGUETTES

Société civile immobilière en liquidation

Capital social : 1 000€

Siège social :

316 chemin des Garriguettes
84470 Chateaufort de Gadagne
RCS AVIGNON 490 244 928 -

Suivant délibération d'une assemblée générale ordinaire en date 27/08/2020, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 27/08/2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce AVIGNON

Pour avis
Le Liquidateur
3931036

AVIS DE DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2020, la société **SOFIAV**, SARL au capital de 75 000 € dont le siège social est sis ZA la Cigalière à LE THOR (84250) immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 513 521 112, en sa qualité d'associé unique de la société ANASTACIA PRODUCTION, SARL au capital de 10 000 € dont le siège social est sis ZA la Cigalière 2 à LE THOR (84250) immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 484 274 600 a décidé la dissolution anticipée de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du Décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers sociaux peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'AVIGNON.

POUR AVIS
3931019

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/06/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société **SAS DS AUTO SASU** au capital de 1 000 Euros dont le siège social est 17 rue Théodore CHASSERIAU 84000 AVIGNON RCS AVIGNON 829 754 969 à compter du 30/06/2020 et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur M. KHELLAF GEOFFREY demeurant 21 RUE DANTE 30900 NIMES. Le siège de liquidation est fixé : 21 RUE DANTE 30900 NIMES c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt légal des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON

Le Liquidateur
3931033

MARIE MARGUERITE

Société Civile Immobilière en liquidation

au capital de 1 000 euros

Siège social :

1303 route des Vignères

84250 LE THOR (Vaucluse)

539 042 044 RCS AVIGNON

- L'associé unique par une décision en date du 04 septembre 2020, après avoir entendu le rapport de Madame Caroline Cartier, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Avignon
3931039

www.echodumardi.com



MOHAMED

Employé polyvalent

- ➔ + de 4 ans d'expérience
- ➔ Autonome, réactif, dynamique
- ➔ Autonome sur :
 - La mise en rayon
 - L'encaissement des clients
 - Vérifier les DLC et DLUO au sein du magasin et faire les rotations de produits
 - Accueillir et conseiller les clients



Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23



STÉPHANE

Chaudronnier confirmé

- ➔ + de 20 ans d'expérience
- ➔ Autonome, réactif, dynamique
- ➔ Autonome sur :
 - Soudures à l'arc, Tig, Mig, Mag sur les matériaux tels que l'inox, la Féraille, le Métal et l'Acier
 - Lecture de plans
 - Fabrication de pièces métalliques



Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

VENTES AUX ENCHERES



Cabinet de la SCP d'AVOCATS FORTUNET & ASSOCIES
10, rue du Roi René – Hôtel Fortia de Montréal
84000 AVIGNON (Tél. : 04.90.14.35.00)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION ELEVEE D'UN ETAGE SUR REZ DE CHAUSSEE AVEC TERRAIN Sis à APT (84400) 352, chemin de Combemiane
LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020 A 14 HEURES, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville sis 2, boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Sur la commune d'APT (84400), 352, chemin de Combemiane, cadastré section AP n°185 pour 06 a 28 ca, une maison d'habitation d'environ 140 m² avec :

Au rez-de-chaussée : Séjour avec cuisine ouverte, toilettes et buanderie,
1er étage : Trois chambres et une salle de bains avec WC.

Le chemin d'accès est à créer.

Le bien est occupé.

Visite : Le Mardi 6 Octobre 2020 de 11 h à 12 h

par Maître FABRE -TOUL, Huissiers de Justice à APT

MISE A PRIX : 92.000 EUROS – QUATRE VINGT-DOUZE MILLE EUROS

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 9.200 euros à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'Avignon.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter sur rendez-vous ou au cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, poursuivant la vente,

- Sites Internet : www.fortunet.fr

Avignon, le 17 août 2020

SCP FORTUNET & ASSOCIES

3931013



Cabinet de la SCP d'AVOCATS FORTUNET & ASSOCIES
10, rue du Roi René – Hôtel Fortia de Montréal
84000 AVIGNON (Tél. : 04.90.14.35.00)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT DE TYPE F4 ET UNE CAVE

Sis à AVIGNON (84000),

RESIDENCE SQUARE SAINT GENIES, 127, avenue Pierre Sémard

LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020 A 14 HEURES, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville, sis 2, boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Commune d'AVIGNON (84000), dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé RESIDENCE SQUARE SAINT GENIES – 127, avenue Pierre Sémard, cadastré section EP n°77 pour 00 ha 05 a 00 ca, section EP n°78 pour 00 ha 05 a 50 ca, section EP n°79 pour 00 ha 05 a 50 ca, section EP n°80 pour 00 ha 09 a 08 ca, section EP n°128 pour 00 ha 01 a 56 ca, section EP n°129 pour 00 ha 01 a 12 ca, section EP n°132 pour 00 ha 00 a 09 ca, section EP n°133 pour 00 ha 00 a 38 ca, section EP n°124 pour 00 ha 00 a 20 ca, section EP n°126 pour 00 ha 00 a 40 ca, section EP n°130 pour 00 ha 00 a 02 ca, section EP n°125 pour 00 ha 67 a 77 ca,

LOT TRENTE-HUIT (38) : Un appartement de type F4 situé au 4ème étage de la cage d'escalier Y.

Et les 112/10.112èmes des parties communes générales.

LOT CENT VINGT-SIX (126) : Une cave située au rez-de-chaussée du même bâtiment,

Et les 1/10.112èmes des parties communes générales.

Le bien est loué selon bail d'habitation en date du 17/11/2017 moyennant un loyer mensuel de 540 € et des charges pour 40 €.

Visite : Lundi 5 Octobre 2020 de 14 h à 15 h

par la SCP SIBUT BOURDE & LEVY, Huissiers de Justice à AVIGNON

MISE A PRIX : 30.000 EUROS – TRENTE MILLE EUROS

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 3.000 euros à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'AVIGNON.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter sur rendez-vous ou au cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, poursuivant la vente,

- Sites Internet : www.fortunet.fr

Avignon, le 17 août 2020

SCP FORTUNET & ASSOCIES

3931014



HUC-BEAUCHAMPS ASSOCIES
Avocats 1 C, rue Charoun Rieu - 84000 AVIGNON
Tél. : 04.90.86.95.91 – Fax : 04.90.27.03.14

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

MAISON AVEC DEPENDANCE ET MAZET d'une superficie de 235,59 m²

sur terrain comprenant DEUX GARAGES ET PISCINE,

Sis sur la commune d'APT 84400 (Vaucluse),

« Lieudit Chemin de Combemiane », cadastré section AP n° 184 d'une contenance de 00 ha 73 a 04 ca.

MISE A PRIX : SOIXANTE MILLE EUROS (60.000 €)

FRAIS PAYABLES EN SUS

Visite assurée par la SCP ALBERT BENEDETTI,

Huissiers de Justice à CAVAILLON (Vaucluse),

le Mardi 6 Octobre 2020 de 10 h à 11 h

L'ADJUDICATION EST FIXEE

AU JEUDI 15 OCTOBRE 2020 A 14 HEURES

à l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution

près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON (84000),

au Palais de Justice de ladite ville, 2, boulevard Limbert.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où il peut être consulté ainsi qu'au cabinet de la SELARL HUC-BEAUCHAMPS ASSOCIES.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON.

Pour tous renseignements s'adresser :

Au cabinet de la SELARL HUC-BEAUCHAMPS ASSOCIES, 1 C, rue Charoun Rieu, 84000 AVIGNON - Tél. : 04.90.86.95.91.

Ou consulter le cahier des conditions de vente au greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où il a été déposé.

3931009



Cabinet de la SELARL ROCHELEMAGNE GREGORI,
Avocat, 1 C, Rue Charoun Rieu –
84000 AVIGNON Tél : 04.90.86.95.91

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

LE JEUDI QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT A QUATORZE HEURES (Jeudi 15 Octobre 2020 à 14H00) à la barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite Ville, 2, Boulevard Limbert - 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un LOT UNIQUE, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS :

Sur la commune de JOUCAS (Vaucluse) : lieu-dit MELEREIDES,

- Un immeuble à usage d'habitation élevé d'un étage sur rez-de-chaussée avec remise et terrain attenant cadastré Section C N°50 pour une contenance 13a 55 ca,

- Un garage et terrain attenant, le tout d'une contenance globale de 50a, 00ca constituant la partie 1 de la parcelle cadastrée Section C N°51 .

Le garage et son terrain attenant sont qualifiés de LOT NUMERO UN dans l'état descriptif de division contenu au bail rural à long terme notarié du 31 Janvier 1987 reçu aux minutes de Maître GRIMAUD, Notaire à GORDES et publié au deuxième Bureau du Service de la Publicité Foncière d'AVIGNON le 16 Février 1987 volume 3091 n°13.

Le LOT NUMERO UN est matérialisé en jaune au plan annexé audit bail rural.

Etant spécifié que le LOT NUMERO UN ne fait pas l'objet du bail rural.

LOT UNIQUE

Mise à prix : CENT CINQUANTE-NEUF MILLE EUROS (159.000 €)

avec faculté de baisse du quart en cas d'enchères.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON.

Occupation : les biens sont inoccupés.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation éventuelle.

Le cahier des charges et conditions de vente rédigé par Maître Anne-Isabelle GREGORI, Avocat, a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON le 22 Juillet 2020, où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant.

Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des charges et conditions de vente.

Tout enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat une somme représentant 10% du montant de la mise à prix, (avec un minimum de 15.900 €), par chèque de banque, ainsi que le montant total des frais préalables.

Visite : Jeudi 24 Septembre 2020 de 11H00 à 12H00.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de la SELARL ROCHELEMAGNE GREGORI, 1 C, Rue Charoun Rieu - 84000 AVIGNON, Tél 04.90.86.95.91 le matin,

- Ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, où le cahier des charges et conditions de vente a été déposé.

Signé : l'Avocat, Maître Anne-Isabelle GREGORI

3930001



Cabinet de la SCP d'Avocats FORTUNET ASSOCIES
10, rue du Roi René – Hôtel Fortia de Montréal
84000 AVIGNON (Tél. : 04.90.14.35.00)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION

UN TERRAIN AVEC UN BATIMENT EN COURS DE CONSTRUCTION

SIS A CUCURON (84160)

LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020 A 14 HEURES, à l'audience du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville, 2, boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Un terrain de 300 m² sur lequel est implanté un bâtiment en cours de construction sis à CUCURON (84160), VC n°3 de Cadenet - Boulevard du Nord, cadastré section G n°57 pour 03 a 00 ca.

Occupation : Le bien fait l'objet d'un bail commercial de neuf années commençant en janvier 2013 et finissant en décembre 2022, renouvelable, avec droit de construire moyennant un loyer mensuel de 150 €.

Visite : Le Lundi 5 Octobre 2020 de 11 h à 12 h

par la SCP SOUMILLE-GEORGES, Huissiers de Justice à PERTUIS.

MISE A PRIX : 40.000 EUROS – QUARANTE MILLE EUROS

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 4.000 euros à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'Avignon.

A l'audience du 21 mars 2019, l'immeuble a été adjugé moyennant le prix de 67.000€.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter sur rendez-vous ou au cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

FRAIS : Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, 10, rue du Roi René – Hôtel Fortia de Montréal à AVIGNON, poursuivant la vente,

- Sites Internet : www.fortunet.fr

Avignon, le 17 août 2020

SCP FORTUNET & ASSOCIES

3931012



CABINET GILS-EYDOUX-PEYLHARD - AVOCATS
74, rue Guillaume Puy - 84000 AVIGNON – Tél. : 04.90.82.14.41

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Commune d'AVIGNON 84000 (Vaucluse), 7, rue Saint Jean Le Vieux

UN STUDIO situé au 3ème étage d'un immeuble sans ascenseur

cadastré section DK n°535 d'une contenance cadastrale de 7 a 75 ca

et le LOT N°36 (& les 10/1.000èmes),

EDD modifié le 17/09/2010 et publié le 02/11/2010 volume 2010 P n°7139.

SUR LA MISE A PRIX DE 15.000 EUROS

Avec faculté de baisse du quart puis de moitié

en cas de carence d'enchères.

OUTRE LES CHARGES

Visite des lieux : le MARDI 29 SEPTEMBRE 2020 de 11 h 00 à 12 h 00 par la SCP

ALBERT & BENEDETTI, Huissiers de Justice associées à CAVAILLON (Vaucluse) - Tél. : 04.90.71.03.97

ADJUDICATION LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020 A 14 H 00 devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON Salle ordinaire des ventes, au Palais de Justice, 2, boulevard Limbert - 84078 AVIGNON.

Superficie habitable totale : environ 19,41 m².

Occupation : LIBRE.

Les enchères ne pourront être portées que par Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON et au cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur les sites www.rdvocats.fr & www.encheresjudiciaires.com).

3931010



PYXIS AVOCATS
243, boulevard Albin Durand- 84200 CARPENTRAS
Tél. : 04.84.51.00.00 - www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Commune d'AUBIGNAN 84810 (Vaucluse),
RESIDENCE « LES DEMEURES DU VENTOUX »
UN APPARTEMENT à usage d'habitation de type 3
avec **TERRASSE BOIS** en rez-de-chaussée élevé d'un étage portant le n°G33, situé dans une résidence de tourisme équipée de nombreuses infrastructures, édifié sur une parcelle de terre cadastrée section AW n°15
« Lieudit « 2015 Avenue Majoral Jouve »
d'une contenance cadastrale de 5 ha 58 a 67 ca, section AX n°38 lieudit « LA RODDE » d'une contenance cadastrale de 17 a 92 ca, constituant le **LOT N°472** (& les 45/10.000èmes des parties communes).
EDD & règlement de copropriété publié le 11/04/2008, volume 2008 P n°2767, Modificatif publié le 2/12/2009, volume 2009 P n°7640, Modificatif au règlement de copropriété publié le 25/03/2019, volume 2019 P n°2260.
SUR LA MISE A PRIX DE 33.333 €
OUTRE LES CHARGES
Visite des lieux : le **JEUDI 8 OCTOBRE 2020** de 11h00 à 12h00 par la SCP ALBERT & BENEDETTI, Huissiers de Justice associées à CAVAILLON (Vaucluse) - Tél. : 04.90.71.03.97.
L'ADJUDICATION EST FIXEE LE MARDI 27 OCTOBRE 2020 A 10 H 30 devant le Juge de l'Exécution du **Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS**, Salle ordinaire des ventes, au Palais de Justice, 52, place Charles-de-Gaulle, 84200 CARPENTRAS.
Superficie : 49,46 m² environ.
Chauffage : électrique.
OCCUPATION :
Le logement a été donné à bail à la société LES DEMEURES DU VENTOUX, venant aux droits de la SAS VILLAGE CENTER GESTION. Il s'agit d'un bail commercial « rendement », conclu en date du 29/05/2009, pour une durée ferme de 11 ans à compter du 27/01/2010. Le montant du loyer est de 5.454,35 € TTC.
Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au Barreau de CARPENTRAS contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.
Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS et au cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur les sites www.rdavocats.fr & www.encheresjudiciaires.com).
3931011



SELARL GUALBERT RECHE BANULS
Membre de l'AARPI XLI AVOCATS
41 Rue Roussy - BP 80026 - 30006 NIMES CEDEX
Tél : 04.66.36.19.88 - Fax : 04.66.06.42.27

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Suite au jugement du 14 mai 2020 du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NIMES, et de l'Arrêt de la Deuxième Chambre Civile section A du 23 juillet 2020 de la Cour d'Appel de Nîmes au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot
D'une maison d'habitation
avec terrain attenant constituant le lot n° 13 du lotissement dénommé les Mille Feuilles à **PONT SAINT ESPRIT**, cadastré section BR n° 248
Sur la mise à prix de 64.000 €
Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de vente
Vente fixée devant le Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le **Tribunal Judiciaire de NIMES**
salle ordinaire des ventes au Palais de Justice - Boulevard des Arènes à NIMES
Le JEUDI 22 OCTOBRE 2020 à 9h00
Visite des lieux assurée par la SCP PELERIAUX-GISCLARD BADAROUX-PELERIAUX - CHEIKH-BOUKAL
Huissiers de Justice à NIMES, 1 Rue St Marc
Le MARDI 6 OCTOBRE 2020 de 14H à 16H
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nîmes et sur justification d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier séquestre des adjudications, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes et au cabinet de l'Avocat poursuivant ou sur le site Internet <http://www.gualbert-reche-banuls.fr/>
Fait à Nîmes, le 02/09/2020
Signé : La SELARL GUALBERT RECHE BANULS
3931035

www.echodumardi.com



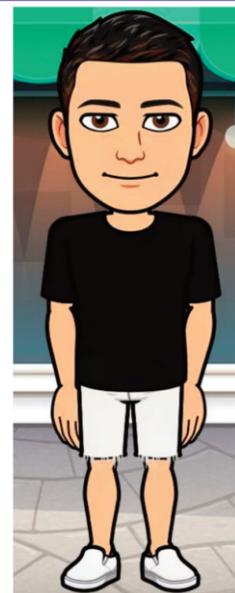
CAROLINE

Assistante polyvalente

- ➔ + de 15 ans d'expérience
- ➔ Autonome, réactif, dynamique
- ➔ Autonome sur :
 - La gestion des dossiers et litiges clients
 - Gestion administrative et des fournisseurs
 - Parle Anglais couramment



expert en recrutement interim & CDI
Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbci-interim.fr
04.90.14.33.23



ARNAUD

Employé polyvalent

- ➔ + de 2 ans d'expérience
- ➔ Autonome, réactif, dynamique
- ➔ Autonome sur :
 - La mise en rayon
 - L'encaissement des clients
 - Vérifier les DLC et DLUO au sein du magasin et faire les rotations de produits
 - Manutention et port de charges lourdes



expert en recrutement interim & CDI
Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbci-interim.fr
04.90.14.33.23

Offre d'abonnement



Chaque semaine, retrouvez toute l'actualité économique de votre territoire

INCLUS notre hors-série de 180 pages, 37 rubriques et de plus de 450 chiffres, tableaux, cartes et autres.



Je m'abonne à l'écho du mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
(abonnement pour un an - 52 numéros)

Renvoyer ce bon avec votre règlement à l'adresse suivante : Les Petites Affiches de Vaucluse - 42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon cedex 1

65€ version papier + numérique + 1 hors-série

Je règle :

Par chèque à l'ordre de LPAV

Par carte bleue Numéro _____

Expire fin __ / __ / __ Important : 3 derniers n° au dos _____

Nom

Société.....

Adresse.....

Tél.....

e-mail.....



VAUCLUSE • PROVENCE ATTRACTIVITÉ

AGENCE DU DÉVELOPPEMENT,
DU TOURISME ET DES TERRITOIRES

NOUS AGISSONS POUR LE VAUCLUSE



ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT
ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE
DE LA DESTINATION VAUCLUSE



ATTIRER & ACCOMPAGNER
L'IMPLANTATION DE
NOUVELLES ACTIVITÉS



RENFORCER LA CONNAISSANCE
& ACCOMPAGNER LE
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

TRAVAILLER ENSEMBLE À LA
CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE
POUR LE TERRITOIRE



vaucuseprovence-attractivite.com

© Photos : Max Coquard - Thomas O'Brien - Gwenael Kessler
© Conception graphique : Anaïs Clair / Vaucluse Provence Attractivité

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Département
VAUCLUSE